

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / OCTOBRE 2019 / N°482

Éditeur responsable : Jean De Bruecker - CP 236 Campus de la Plaine ULB - Bd de la Plaine, 1050 Bruxelles - Bureau de dépôt : Bruxelles X - P 204036 - Mensuel - 2 € - ne paraît pas en juillet-août

Dossier

Quel avenir pour la laïcité ?

Grand entretien avec

Alexandre Lacroix

**Gouvernement « gadget » :
stop ou encore ?**



3 Édito

La maturité au service de l'utopie.
HENRI BARTHOLOMEUSEN

4 Quoi ?!

6 Grand entretien

Le nez en l'air et les pieds sur terre. Le philosophe Alexandre Lacroix relie scepticisme et nature autour d'un café. De quoi réveiller la pensée ensommeillée. JEAN CORNIL

10 Dossier

Quel avenir pour la laïcité ?

Entre 1969 et 2019, les combats laïques ont évolué avec la société. Les enjeux aussi. Bioéthique, racisme, migrations, environnement, histoire... Faire société et vivre libres, ensemble est toujours un défi. On fait le bilan, histoire de reprendre un peu d'élan. Prêt à rempiler ?



46 Libres ensemble

46 Rupture révolutionnaire ou capital. Selon Maurizio Lazzaroti, la phagocytose capitaliste fait son œuvre alors il faut choisir, et vite! Fascisme ou révolution?

VÉRONIQUE BERGEN

50 Dévoiler le hijab.

Pour Fatiha Agag-Boudjahlat, rien ne justifie de s'accommoder du port du voile. Et surtout pas l'alibi culturel.

PIERRE JASSOGNE

54 Un toit solidaire et convivial.

Les loyers sont chers quand on est isolé. Jean, Danielle, Marie-France et Mélissa ont opté pour l'habitat groupé. CATHERINE CALICO

58 International

60 Naufrage chez les croisés.

Il n'y a pas que les îles grecques et italiennes: Malte aussi voit les migrants déferler, en quête d'un port d'attache. FRANCESCO BASSANO et GIACOMO SINI

64 Gouvernement «gadget»: stop ou encore?

Une alliance inopinée et le Portugal a sorti la tête de l'eau. Leçons à tirer d'une législature marquée par un autre modèle que celui de la doxa européenne.

SANDRA EVRARD

67 David contre le pétrole.

Texaco a fait beaucoup de dégâts en Amazonie et refuse d'en payer les frais. Un avocat et 30 000 Équatoriens ne lâchent pas l'affaire.

VÉRONIQUE BERGEN

70 Culture

72 La tête de l'emploi.

L'égalité au travail, ça commence dès l'embauche. Ras El Hanout pique là où ça fait mal et Unia décortique.

AMÉLIE DOGOT

75 «Il faut de nouveaux grands romans européens».

Emmanuel Ruben a remonté le cours du Danube et de cette odyssée découle un livre-fleuve. JULIE LUONG

78 Des idées et des mots

80 Coup de pholie

Et sur cette pierre...

XAVIER DE SCHUTTER

Édito / Par Henri Bartholomeeusen, président

La maturité au service de l'utopie

50 ans...

50 ans déjà, 50 ans seulement, que le CAL a posé sa première pierre à l'initiative d'une douzaine de vénérables associations laïques pour défendre le principe de laïcité et structurer ses actions.

Des actions pour accroître les libertés, préserver les acquis progressistes, favoriser l'émancipation de chacun, combattre les dogmatismes et les replis identitaires mais surtout pour contribuer à ouvrir des espaces de solidarité, de respect mutuel, de dignité humaine, de joie de vivre.

Libres, ensemble.

Rechercher le bien-être des personnes, tracer en toute indépendance et en toute lucidité des pistes qui conduisent au plaisir, qui rendent les gens heureux, prêts à s'épanouir au sein d'une société plus équitable, plus juste, plus progressiste, plus fraternelle.

Le fonctionnement de notre société, l'état du monde ne permettent pas l'angélisme béat.

Ils nous imposent de mobiliser nos volontés et d'opter pour le courage de l'optimisme à la conquête de l'utopie. Non sur le mode incantatoire mais par le dialogue, le débat, l'action et la construction dans le souci d'autrui.

Il était donc impératif de relire, réapprendre, comprendre 50 ans d'action laïque pour transmettre, de manière statutaire et mobilisatrice, la lumière de ce principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Un principe à vocation universelle qui oblige l'État de droit à assurer, partout dans le monde, l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyennes comme celle des citoyens, par la diffusion des savoirs, l'exercice du libre examen et l'autonomie de leur volonté.

Restons mobilisés ! 

Opinion

Ma vie: défendre les Lumières

Femme de plume, militante politique canadienne d'origine algérienne, Djemila Benhabib analyse pour nous les récents débats autour du projet de loi 21 au Québec. Elle nous livre également ses réflexions sur l'état de la laïcité dans le monde.



« Nous venons de franchir, au Québec, une étape importante dans notre processus de laïcisation. Nous avons remporté une victoire sur plusieurs fronts grâce à la volonté politique du gouvernement actuel, élu en octobre 2018. Cet aboutissement est le résultat d'un travail qui s'est amorcé au début des années 1960 et qui a propulsé le Québec dans une ère de progrès concernant l'égalité entre les femmes et les hommes, l'éducation, l'ouverture sur le monde, le respect de la diversité sexuelle et j'en passe. État et société étaient engagés dans un même mouvement: arracher à l'Église catholique ses priviléges et son monopole sur l'éducation, la santé, la famille. Tout ceci s'est opéré à plusieurs niveaux sans que le concept même de laïcité soit enchaîné formellement dans un texte de loi. Tout allait de soi. Or, au début des années 2000, la situation a commencé à changer avec les demandes d'accommodements religieux venant des minorités. Un vent contraire venant d'Ottawa a soufflé très fort sur le Québec. En 2006, la Cour suprême du Canada a

autorisé le port du kirpan (poignard sikh) dans les écoles publiques. Ces accommodements ont été rendus possibles par le biais du multiculturalisme promu au rang de principe constitutionnel par le Canada depuis 1982. Cette disposition permettait alors d'envisager une reconversionnalisation de l'État du Québec à travers les minorités. Autrement dit, un recul de la religion catholique et une intrusion des religions minoritaires. Ce qui a semé la confusion dans les esprits de mes concitoyens, de plus en plus frustrés d'assister à de tels arrangements. C'est ce qui explique le soutien important des Québécois francophones à la loi 21. Cette loi lève les ambiguïtés en consacrant le caractère laïque de l'État et de ses institutions, au Québec. Ce qui heurte de plein fouet la conception anglo-saxonne de l'État canadien. Le front de la contestation judiciaire s'est alors ouvert par le biais d'une étudiante voilée en sciences de l'éducation, appuyée par deux organismes de Toronto, l'un islamiste et l'autre versé dans les droits humains. Rien n'est vraiment acquis. Mais je suis sereine face à l'avenir. Du principe supérieur de la laïcité découlent toutes nos libertés collectives et individuelles. C'est pourquoi j'ai choisi de consacrer ma vie à défendre les

Lumières. Mais la laïcité n'est-elle pas en péril, sur une partie de la planète ?

Lorsque j'habitais en Algérie, nous pensions un peu naïvement que la question de la séparation des pouvoirs politiques et religieux ne pouvait emprunter qu'une seule direction. C'est-à-dire, celle que nous voulions absolument lui conférer. Or, on a réalisé, avec l'avènement de la révolution islamique iranienne en 1979 et l'entrisme de la diplomatie saoudienne des pétrodollars, que le mouvement inverse pouvait aussi reprendre l'initiative. Il arrive même que l'histoire marche à reculons. C'est ce que nous avons vécu dans les années 1990 avec une menace réelle de basculement de l'Algérie vers une théocratie. Nous avons évité le pire, certes. Mais l'islam politique a gagné du terrain dans le monde. Si bien qu'on se retrouve, aujourd'hui, avec une Turquie (celle du haut) moins laïque qu'elle ne l'a été au début des années 1930. Heureusement que l'on peut compter sur une partie de la Turquie du bas, restée attachée à l'héritage d'Atatürk. Qui aurait pensé que la question du voilement des femmes serait de retour dans les pays musulmans et au-delà ? Vous voyez bien, en Belgique, ces interminables débats entourant le port du voile à l'école ou dans la fonction publique. Si la laïcité est en danger dans les pays musulmans en raison des régimes et des courants islamistes, la plupart du temps, en Europe, elle l'est surtout à cause du travail de sape de ces derniers, mais aussi de la complaisance d'une certaine gauche communautariste qui considère que résister à l'islam politique revient à stigmatiser les musulmans, faisant ainsi l'association entre

laïcité et racisme. Face à cette trahison de la gauche, l'extrême droite y a vu un bon filon à exploiter. En France, par exemple, instrumentaliser la laïcité pour casser du musulman, c'est typiquement ce que fait le Rassemblement National... avec un certain succès.

De là à penser que les élu.e.s n'ont plus assez de pouvoir pour faire changer les choses, c'est un pas que je ne franchis pas. Dans le domaine de l'action collective et de l'agir en politique, je suis très attachée à la pensée d'Hannah Arendt qui considérait que la sphère politique est par excellence le lieu à investir pour amorcer les changements sociaux. Autrement dit, je crois en la fonction élective. C'est d'ailleurs dans cette faculté d'agir politiquement que repose la possibilité qu'advienne un monde nouveau. Or, depuis 1989, nous assistons à une faillite des idéologies classiques, une panne des grands projets collectifs avec une économie néolibérale centrée sur le profit à tout crin. Une réelle recomposition des familles politiques s'est amorcée. Par moment, on ne sait plus très bien ce que signifie être de gauche ou de droite. Dans plusieurs pays, l'extrême droite tout autant que l'extrême gauche connaissent une réelle ascension. Nous avons là une conjoncture idéale pour favoriser l'émergence de tels courants. S'ajoute à cela la montée fulgurante de l'islam politique depuis 1979 avec la Révolution islamique iranienne et sa guerre contre la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, la mixité, la liberté d'expression, la culture. Depuis les attentats de *Charlie Hebdo*, l'intensité de cet affrontement a augmenté. On est entré, en Europe, dans la phase du terrorisme *low cost* à plus grande échelle, comme le soutient Gilles Kepel. Face à des enjeux aussi importants et décisifs pour l'avenir de notre humanité et de la démocratie, nos élus doivent agir efficacement. On en est loin ! Et ce, pour différentes raisons. Ceci ne veut pas dire que certains élus pris individuellement ne mesurent pas la gravité du moment. Mais ce n'est pas assez. La gestion de la question de l'islam politique ne doit pas se faire au jour le jour, elle ne se résume pas à la seule dimension sécuritaire. On a besoin d'un réel électrochoc. L'action citoyenne devrait faire la différence. Exercer davantage de pression sur nos élus. Sans cela, rien de changera. »

Le nez en l'air et les pieds sur terre

Fondateur et directeur de la rédaction de «Philosophie Magazine», Alexandre Lacroix aime les idées et les mots, les concepts et les faits. Il pratique activement le néo-scepticisme et nous invite à ne jamais cesser de penser et d'apprécier la beauté de la nature. Vous reprendrez bien un petit bol d'émerveillement ?

Propos recueillis par Jean Cornil
Essayiste

Pourquoi avoir écrit dans votre magazine que «la philosophie, c'est du café»?

La philosophie est très difficile à définir parce qu'elle ne se détermine pas par un style. Il y a des maximes philosophiques, des poèmes philosophiques – Nietzsche en a écrit –, des traités universitaires qui sont considérés comme des philosophies. Elle ne se définit pas non plus par le statut de l'auteur: certains livres de philosophie ont été rédigés par des non-universitaires – Rousseau par exemple. Elle ne se définit pas par son objet non plus: on peut philosopher sur n'importe quel sujet, et même sur des sujets complètement anodins en apparence. On trouve des traités de philosophie consacrés à Dieu, à la technologie et au film *Matrix* aussi. Comment donc définir la philosophie? Quand on ouvre un livre de philosophie, quand on lit un texte de philosophie ou qu'on écoute une conférence de philosophie, on se dit: «Tiens, c'est philosophique.»

D'un coup, on le reconnaît. C'est un petit effet qui s'apparente à celui de la caféine: ça réveille, c'est excitant à penser. Des choses qui font cet effet-là, il n'y en a pas tant que ça. Le monde social et professionnel a pour effet de nous engluer dans des routines de pensées: travailler, faire ses courses au supermarché, rouler en voiture. On est comme ça, nous les êtres humains, on se laisse dévaler dans cette vie quotidienne. On a du mal à penser, et si on s'arrête pour méditer, soit on s'endort soit on tombe dans l'hébétude. On ne sait pas réfléchir tout seul. La philosophie, c'est un art de la question qui permet de relancer notre pensée quand elle menace de s'endormir. Comme boire une tasse de café: une action modeste et indispensable pour ne pas vivre sa vie en somnambule.

Et à l'époque des populismes, des dogmatismes, des fanatismes, de la «logique d'une idée» comme dirait Hannah Arendt, comment vivre lorsqu'on ne croit en rien?

Imaginons deux personnes: Pierre et Paul. Pierre ne croit pas aux fantômes, il va bien. Paul croit aux fantômes et s'il va en forêt, il a peur de rencontrer des spectres. La nuit, il craint qu'ils lui apparaissent dans son sommeil, il commence à inventer des rituels. Il devient hanté et consomme une énergie psychique et émotionnelle considérable à vivre sa peur des fantômes. C'est peut-être le problème du croyant. C'est-à-dire que se mettre à croire en un dogme, qu'il soit religieux ou politique d'ailleurs, risque de nous amener à nous battre toute notre vie avec des fantômes. Ces fantômes peuvent être l'Immaculée Conception ou la faillibilité papale. Pour un idéologue, la clé

de lecture unique assèche la vision du monde. Il y a un véritable danger à être dogmatique.

Et quel est ce danger ?

On en revient à l'histoire du café: le risque, c'est de se figer, de s'arrêter, de croire qu'on tient une réponse, et de partir en guerre pour cette bonne réponse. Le danger du dogmatisme, il est personnel dans la mesure où il vient figer la vie intérieure. Et c'est un danger dans la relation aux autres et à ceux qui ne pensent pas comme nous, puisque le dogmatisme crée de l'antagonisme, du conflit, de la violence. La position sceptique, c'est une voie de la



© Arnaud Fevrier/Flammarion

Auteur d'une dizaine d'ouvrages, ce diplômé de Sciences-Po et de philosophie, férus d'écriture depuis l'âge de 6 ans, parle sur la vulgarisation de cette discipline depuis 2006 avec la création de « Philosophie magazine ».

philosophie, une voie toujours minoritaire, toujours feutrée, mais qui m'est chère. L'école sceptique antique est peu enseignée. On parle beaucoup des épiciens, des stoïciens, mais moins des sceptiques comme Pyrrhon d'Élis. Ces écrits, les esquisses pyrrhonniennes de Sextus Empiricus ont longtemps été conservés au couvent San Marco, à Florence. À la demande de Savonarole, ils ont été traduits en latin. Et puis, ils se sont diffusés dans l'Europe humaniste de la Renaissance via Montaigne. Les gens ont alors revécu une crise pyrrhonienne. L'histoire sous-jacente de la philosophie est une histoire sceptique. Il me semble que le scepticisme n'est pas seulement une arme de guerre contre le dogmatisme, l'idéologie, le fanatisme religieux, mais que c'est aussi une école de vie et de morale. Vivre en sceptique, c'est accepter de faire des expériences contradictoires, de détenir de fortes contradictions sans se sentir dispersé ou brisé par elles. Il peut s'agir de l'ivresse et de la sobriété par exemple, ou encore de la discipline et de la folie, de la sédentarité et du nomadisme, de la poésie et de l'abstraction mathématique, de la rationalité et du rêve.

N'y a-t-il pas un risque de paralysie ?

Selon les sceptiques antiques, sur tout sujet, sur toute question, on peut construire deux raisonnements d'égale puissance. C'est ce qu'on appelle l'*«isosthénie»*. Avec cette méthode, en opposant à chaque argument un argument contraire de force équivalente, on équilibre son jugement en refusant d'affirmer une quelconque croyance. Cette suspension de l'assentiment, c'est ce que les sceptiques appellent l'*«epochê»*. Il

s'agit de retrouver, par-delà ses contradictions, une sorte de légèreté, d'ape-santeur. C'est ce que le dogmatique ou le croyant ne parviennent jamais à faire. Le militant politique non plus. Il s'agit de creuser ou d'approfondir des conflits en soi-même, ou accepter simplement le fait de les porter. Je pense que l'être humain est intrinsèquement contradictoire. Tenter d'accepter ses conflits intérieurs est un moyen de mieux vivre sa vie sans devenir pour autant simpliste.

Dans quel domaine le scepticisme s'illustre-t-il le mieux ?

Je trouve particulièrement intéressant le scepticisme qui s'applique au champ des sciences dures, des sciences de la nature. Un scientifique, par exemple, accepte le fait qu'il va travailler toute sa vie à une théorie susceptible d'être complétée ou défaite. Et en plus, il sait dès le départ qu'elle est falsifiable. Il accepte cette position existentielle. Travailler en sachant que le fruit de votre travail peut être détruit, vivre une histoire d'amour en sachant qu'elle peut se disloquer, essayer d'être père ou essayer de créer une relation avec ses enfants en sachant que le lien peut se défaire, accepter les conflits et la fragilité inhérents à nos expériences : voilà une voie, tout simplement, des outils pour vivre dans un monde post-religieux et post-idéologique. En gardant à l'esprit l'idée que nous n'avons peut-être pas encore basculé dans un tel monde, et qu'il n'adviendra peut-être jamais.

Dans votre dernier livre, vous vous intéressez à l'esthétique de la nature. Est-ce qu'il faut avoir une connais-

sance des sciences et de l'histoire de l'art pour apprécier un beau paysage ?

Nous avons un rapport utilitaire à la nature : elle nous fournit à boire, à manger, de l'énergie. Ce rapport est transparent, compréhensible. Mais au-delà de ça, pourquoi tant de fascination, tant d'admiration ? Pourquoi le paysage, suivant son atmosphère, sa conformation, nous transmet-il des émotions ? Parmi les différentes pistes de réponses, il y a une piste culturelle : l'amour pour la nature serait une invention de la culture. Nous baignons effectivement dans des représentations de la nature, telles que les cartes postales, les posters, les photos sur Instagram. Les œuvres d'art aussi bien entendu, comme les magnifiques tableaux de Caspar David Friedrich ou de Vincent Van Gogh. Dans ce cas, c'est l'imprégnation culturelle qui crée les catégories de paysages que l'on aime. Mais si vous songez aux paysages qui ont marqué votre enfance, vous constaterez que vous avez avec eux un lien très viscéral, profond, sensoriel et très émotif. Ça ne passe pas par une grande culture ou une grande connaissance.

Pensez-vous que l'on puisse trouver dans la beauté de la nature une forme de sérénité face à notre finitude, face à notre mort ?

L'expérience est métaphysique et paisible. Vertigineuse, mais paisible. C'est-à-dire que si je regarde un ciel étoilé, quelque chose se produit. Mes soucis, mes préoccupations quotidiennes sont relativisées d'un seul

coup. Je suis arraché à moi-même, aux dimensions habituelles de mon existence. Je suis confronté à un mystère, cette infinité d'étoiles qui scintillent, qui m'apparaissent. Il y a une conscience quelque part dans l'univers qui permet à l'univers de se contempler lui-même à travers la conscience. Qu'est-ce qui peut consoler de la mort ? La croyance en un au-delà. Il doit s'agir d'une croyance fermement soudée au corps, il faut y croire vraiment pour ne pas être parcouru d'un léger doute au moment de l'agonie. Et avoir cru toute sa vie pour douter au moment de mourir, c'est dommage, autant ne pas croire du tout. Donc si l'on n'a pas cette foi en un au-delà chevillée au corps, on se dit que ces promesses de paradis ne sont pas un remède au fait qu'on perde ce monde vivant, sensible, ainsi que le lien avec nos enfants. La permanence du monde peut nous consoler. Si je regarde un arbre, si je regarde un rocher, ils me mettent en contact avec des unités de temps qui ne sont pas celles de ma vie. Le monde perdure dans sa beauté, et l'idée de fondre en lui, de disparaître en lui est une source de paix. C'est ce monde-ci qui nous console de la mort, pas un autre. La consolation est à puiser ici-même. Pas dans les villes, pas dans les livres, pas dans les artefacts ni dans les œuvres. Elle est à puiser dans l'expérience de la stabilité et de la beauté de la nature. Le fait de savoir que l'océan sera encore là avec ses marées hautes et ses marées basses, bien après moi, a quelque chose d'incroyablement apaisant. 



Bibliographie sélective

- « Devant la beauté de la nature. Pourquoi tant d'émotions face au spectacle de la nature ? », Paris, Allary, 2018, 400 p.
- « Pour que la philosophie descende du ciel », Paris, Allary, 2017, 240 p.
- « Comment vivre lorsqu'on ne croit en rien ? », Paris, Flammarion, 2014, 180 p.



Quel avenir pour la laïcité ?



Dérouler le fil de 50 ans de combats laïques permet de nous rappeler les jalons qui ont été posés. Les petites et grandes victoires face à des valeurs, des droits fondamentaux, une éthique, que nous avons défendus, avec force et obstination. L'heure est à la fête en ce mois d'octobre. Mais pas à l'amnésie pour autant. De nouveaux enjeux sociétaux s'offrent au mouvement laïque, alors que certains acquis semblent se fragiliser face aux assauts de conquistadors partis à la *reconquista* des mentalités traditionalistes et dogmatiques. En 50 ans, nos sociétés ont évolué, pour des raisons à la fois structurelles (augmentation de la population, flux migratoires, changements climatiques), mais également liées à l'évolution des connaissances scientifiques et des mentalités. En matière de bioéthique, il est plus qu'évident que de nouveaux sujets viendront titiller la sphère de nos valeurs avec, là encore, de sérieux enjeux face aux partisan.ne.s de la libre pensée et de la liberté tout court. Et celles ou ceux qui, régis par des croyances qu'ils voudraient universelles, tenteront de les imposer à l'ensemble de la société. Certains de ces enjeux sont analysés dans ce dossier sous la plume et l'opinion de contributeurs.trices conscient.e.s qu'aujourd'hui, encore plus qu'auparavant, la laïcité garantit un vivre ensemble harmonieux et respectueux des modes de vie et de pensée de chacun.e. (se)

Que jamais cette flamme ne vacille

Comment entretenir la fierté d'avoir initié, créé et développé le mouvement laïque sans nous laisser piéger par une nostalgie aveugle aux défis actuels ? Les enjeux sont nouveaux, mais aussi à reprendre, tant nos valeurs fondamentales font l'objet d'attaques et de revendications, impensables il y a encore quelques années.

Par Sylvie Lausberg
Directrice « Étude et stratégie » - CAL/COM

Les nouveaux chantiers ? La laïcité a son mot à dire quand l'État de droit est attaqué, la presse vilipendée, les citoyens surveillés et les résistances individuelles et collectives à l'oppression, criminalisées. Elle doit aussi anticiper en prenant la mesure des bienfaits et dangers de l'intelligence artificielle et d'une numérisation potentiellement déshumanisante.

D'autres champs d'action devraient être réinvestis, au plus proche des préoccupations des citoyens. Retisser des liens avec la jeunesse, développer et soutenir l'assistance morale de proximité, défendre la culture et l'éducation permanente, agir pour le bien-être et l'autonomie des seniors, garantir des soins de santé non soumis aux pressions communautaires et religieuses : tels sont, entre autres, les chantiers qui retiennent notre attention.

Dans un contexte troublé par la résurgence des vieilles lunes, la

bataille fait rage autour des questions éthiques : avortement, euthanasie, orientation sexuelle sautent à l'esprit. Pas un jour sans que l'IVG soit contestée ici ou là, jusqu'en Belgique où le législateur a confirmé, en 2018, les sanctions d'emprisonnement à l'égard des femmes et des médecins. L'expérience pionnière de la loi encadrant l'euthanasie a fait ses preuves, mais les discours fallacieux sur de potentielles dérives s'expriment de façon toujours plus virulente. Sans oublier le droit à une sexualité non moralisatrice ou non hétérosexuelle, qui demeure confrontée à une violence brute avec, chez nous aussi, des bastonades – voire des meurtres – en raison de l'orientation sexuelle des victimes.

Au même titre, la pénalisation du racisme se heurte aujourd'hui à des expressions de plus en plus décomplexées, stigmatisantes, insultantes, et ce, jusqu'au plus haut niveau des

États. Au XX^e siècle, la Belgique s'est distinguée par son ouverture d'esprit; elle n'échappe pas aujourd'hui au rétrécissement de la pensée. L'accès égalitaire au savoir, la gratuité de l'enseignement, les droits effectifs des enfants au bien-être restent à conquérir, comme leur droit à ne pas être catalogués en fonction des convictions de leurs parents.

un coin du ring en nous cantonnant à une posture réactive, forcément en retard d'un temps. Cette stratégie n'a pas fonctionné sur les dossiers éthiques mentionnés ci-dessus, mais elle se double d'une autre, bien plus dangereuse: le retournement sémantique de nos fondamentaux. La liberté de choisir l'oppression en est un exemple frappant, qui cache – mal – les visées des thuriféraires de la servitude volontaire.



Une vigilance nécessaire

Si le Centre d'Action Laïque est présent et reste actif sur tous ces fronts, les oppositions auparavant larvées se font maintenant agressives. En défendant des acquis, nous nous heurtons à la vigueur de revendications dont l'un des objectifs est de nous pousser dans

taire. La propension à bloquer l'adversaire en retournant sa propre pensée, à détourner ou abuser des mots pour les vider de leur sens s'est aggravée; parallèlement, le retour d'une propagande, facilitée par les réseaux virtuels, se nourrit de désinformation volontaire, de *fake news*, post-vérités et faits dits alternatifs. À l'antithèse de la rationa-

lité s'ajoute le dévoiement d'un libre examen, réduit au droit de dire tout et n'importe quoi.

Le fascisme avait inventé le totalitarisme intellectuel, repris aujourd'hui par tous ceux qui veulent profiter des apparentes libertés offertes pour affirmer une position hégémonique partisane. Tous les coups sont permis, du mensonge patent à la désinformation organisée. Des groupes d'intérêt se servent de l'indifférence des masses pour la pensée, la culture et la politique pour leur imposer des concepts clé sur porte conformes à leurs objectifs stratégiques. Au premier rang de ces groupes, on trouve les religions et leurs dogmes, les lobbys et leurs stratégies, des soi-disant partis politiques et leurs doctrines qui poussent comme les amanites après la pluie dans ce marigot dérégulé.

Le retour des dogmes ?

Depuis le début du XXI^e siècle, l'alliance formelle des religions contre l'éducation sexuelle à l'école, le financement de réseaux d'influence qui visent à « restaurer l'ordre naturel » s'apparentent à une « Reconquista » des mentalités, dont l'objectif final est l'acceptation de l'ingérence des dogmes religieux dans les politiques publiques.

Dans un pays où l'expression publique d'une appartenance religieuse, comme la liberté de conviction, est constitutionnellement garantie, la victimisation et la montée en épingle des lieux ou décisions qui s'opposent à cette immixtion du religieux participent au

bâillonnement des voix dissidentes. Cette pression est particulièrement forte dans le monde culturel où elle se double de revendications racialisées, déniant aux un.e.s et aux autres le droit à la parole en raison de leur couleur de peau. Cette fragmentation de la société, essentialisante, fragilise l'édifice commun en opposant les personnes au plus grand bénéfice des courants dont l'agenda politique est la fin ou le non-avènement d'un État impartial et laïque, au bénéfice de tous et toutes.

La laïcité, telle que le Centre d'Action Laïque la définit, offre ce cadre commun dans lequel chacun peut se retrouver. Le travail pédagogique ne fait que commencer. Cinquante ans après la création du CAL, l'engagement laïque doit accroître notre vigilance face aux groupes qui menacent la démocratie, les libertés individuelles et les acquis sociaux. Les militants pour la laïcité ont pu croire, un temps, avoir conquis la sécularisation de l'État, la prééminence de l'école publique, le triomphe de la liberté de pensée, la sacralisation des droits humains. Il n'en est rien. Nous sommes toujours à mi-chemin d'une victoire ou d'une désillusion. Le combat pour la lumière et contre l'obscurantisme n'est jamais terminé. Mais notre flamme est vive et ne vacille pas. ♦

D'amour et de laïcité

Le mouvement laïque belge, grâce aux régionales et associations qui l'incarnent et l'illustrent, a quelque chose d'exemplaire au regard de la division du mouvement laïque français. Uni, il défend et promeut le bel idéal de laïcité dans ses champs essentiels.

Par Henri Pena-Ruiz
Philosophe et écrivain

L'essence de la laïcité «à la belge», c'est d'abord le combat idéologique, pour rappeler la dimension émancipatrice et universaliste de l'idéal laïque, à rebours des enfermements communautaristes et des traditions rétrogrades. Celui de la politique ensuite, afin de faire respecter les droits humains fondamentaux, qui sont l'âme de la laïcité: liberté de conscience dans le choix d'une option spirituelle, mais aussi dans celui du mode d'accomplissement existentiel; égalité de traitement de toutes les personnes, quelles que soient leurs convictions spirituelles respectives; promotion du bien commun d'intérêt général, par-delà les différences. Celui de la culture enfin, affranchie de toute censure religieuse, et conçue pour porter l'accès aux arts et aux sciences à leur plus haut niveau mais aussi pour promouvoir la jouissance partagée des plus belles œuvres de l'héritage humain, tout en nourrissant l'esprit critique, si nécessaire à l'exercice éclairé de la citoyenneté.

Le Centre d'Action Laïque a 50 ans et il peut être fier de son histoire.

Il a su défendre les principes et les valeurs de l'humanisme laïque selon une exigence d'universalisme, excluant tout type de discrimination ou de privilège. Il y a de la place pour tout le monde dans la Belgique laïque. Croyants divers, humanistes athées ou agnostiques peuvent s'y côtoyer sans difficulté à la condition que l'égalité des droits donne son plein sens à la liberté de conscience reconnue à toutes et à tous. Or, c'est sur ce point que la vigilance est de mise dès lors que les religions jouissent de priviléges incompatibles avec une telle égalité, notamment, en Belgique comme en France, sur le plan de la scolarisation financée sur fonds publics. La stricte égalité de traitement des convictions spirituelles est une exigence de la laïcité, que le CAL n'a cessé de défendre. Et à juste titre, il a rappelé le nécessaire primat de la loi commune sur tout usage coutumier, religieux ou non, en contradiction avec les droits humains qui fondent l'ordre public. Et son action en faveur d'une culture partagée donne toute sa force à une telle exigence.



Héritage et évolution pour une coexistence harmonieuse

Honneur à mes amis du Centre d’Action Laïque qui donnent tant de force à la laïcité belge malgré les ambiguïtés du système des «piliers», produit d’une histoire complexe. Celle-ci donne en effet à la laïcité un statut étrange, puisqu’elle est traitée de la même façon que les options spirituelles religieuses et mise sur le même plan qu’elles. La laïcité n’a pas pour sens de promouvoir une conviction particulière, athée ou religieuse, mais de rendre possible une coexistence harmonieuse des différentes options spirituelles, sans privilège ni discri-

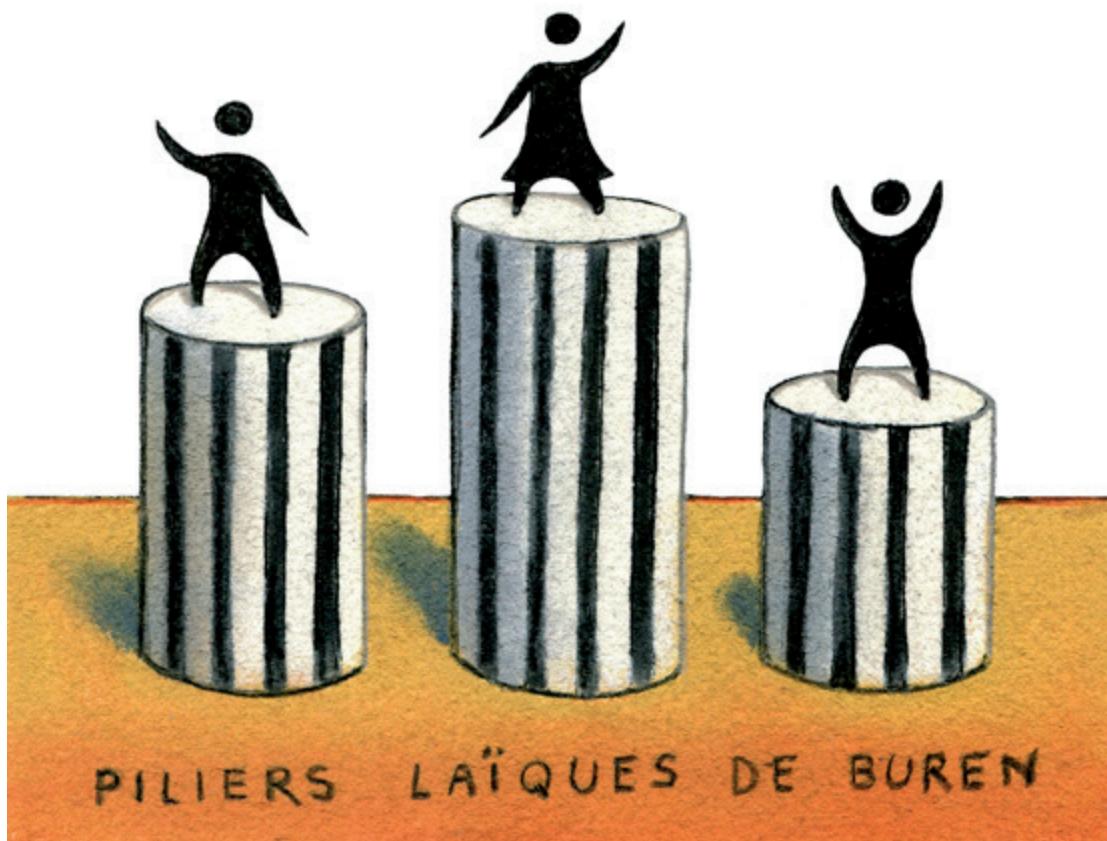
mation d’aucune sorte. Le CAL, par son universalisme militant, sait très bien rappeler de telles choses.

Les limites du modèle laïque belge ont des points communs avec celles du modèle laïque français. En France, la loi Debré de financement public des écoles privées religieuses sous contrat (votée en 1959) est un déficit majeur de la laïcité, ainsi que le concordat d’Alsace-Moselle. En Belgique, le financement public de l’enseignement religieux existe également, de même que le financement public des cultes. Mais un progrès sensible de l’égalité de traitement des citoyens a eu lieu avec l’admission d’organisations non confessionnelles au bénéfice de sub-

ventions publiques, alors que rien de tel n'existe encore en France, où la discrimination entre athées et croyants est en fin de compte plus forte, malgré la loi de séparation laïque de l'État et des Églises.

On parle donc de «piliers» pour désigner le pluralisme des pôles institutionnels. Et le fait que les structures laïques semblent se différencier dans leur raison d'être des structures religieuses va les connoter comme «humanistes», voire «humanistes athées». Or, la laïcité n'est nullement solidaire d'une

option spirituelle particulière, qu'elle soit athée ou religieuse. Elle est en effet porteuse d'un projet universaliste qui ne peut se réduire à contrebalancer les priviléges des religions dans l'espace public par des priviléges symétriques de l'humanisme athée. Mais beaucoup considèrent cela comme un moindre mal, peut-être à juste titre, du moins tant qu'une stricte neutralité des institutions publiques n'est pas obtenue. Ainsi, le développement d'un système de «piliers» donne chair et vie au pluralisme en contestant le monopole des religions.



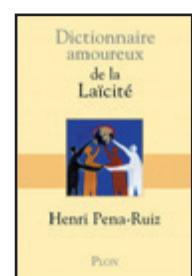
Une perspective universelle

En revanche, de très nombreux laïques belges m'ont dit ne pas être vraiment satisfaits d'un tel système, qui dessaisit la laïcité de sa portée universelle, en semblant la traiter comme une option spirituelle parmi d'autres. Avec à terme l'inconvénient d'un morcellement de la sphère publique qui risque d'être dévolue à une mosaïque de communautarismes juxtaposés au lieu d'incarner le bien commun à tous, ce que tous ont en partage au-delà des différences qui distinguent mais ne doivent pas séparer.

Quelles sont les perspectives d'évolution de la laïcité en Belgique comme en France ? Les attentats islamistes dont les deux pays ont été victimes sont dans toutes les mémoires, et le danger communautariste est très réel. Comment le contrer ? En développant une sphère publique commune à tous, qui assurerait la seule promotion de l'intérêt général par une réaffectation graduelle de l'argent public à des services universels de santé, d'éducation, de développement de la culture. Un tel scénario impliquerait un transfert de fonctions, et aurait le mérite de mettre en avant ce qui unit tous les êtres humains par-delà leurs différences de convictions personnelles, ce qui reviendrait à tenir celles-ci pour libres, mais privées. Ce processus serait celui d'une laïcisation nouvelle manière, impliquant la neutralité confessionnelle des pouvoirs publics. Cette neutralité officielle se conjuguerait à la liberté

des religions et des philosophies humanistes dans la société civile. Non pour y remplir des fonctions désormais assumées par l'État, du fait de leur caractère universel, mais pour y cultiver des conceptions du monde et de la conduite existentielle conformes à des préférences particulières, toujours dans le respect de la loi commune.

Quant au pilier laïque, il se redéfinirait non plus comme un pilier, mais comme une condition du vivre ensemble, un cadre juridique commun à tous. Ce qui exigerait bien sûr que cesse sa confusion avec une philosophie particulière, celle de l'humanisme athée. Celle-ci pourrait alors acquérir sans ambiguïté ni prétention à l'universalité le statut d'une option spirituelle parmi d'autres. La laïcité serait alors fondement commun du pluralisme plutôt que pilier particulier pris dans le pluralisme. Sans doute est-ce le vœu d'une grande partie des laïques belges qui ne se résolvent pas à n'être qu'une composante idéologique de la société, car ils (elles) pensent que la laïcité peut unir des êtres humains sans leur faire renoncer à leurs particularismes. Simplement, ceux-ci doivent désormais s'inscrire dans un horizon de paix et de concorde, assuré par une égale liberté pour chacun et pour tous. Comme par une chose publique commune à tous. Telle serait la perspective rendue possible par un fondement laïque du vivre ensemble. Avec une authentique concorde à la clef. Les religions peuvent-elles consentir à une telle évolution ? Telle est bien la question.



Henri Pena-Ruiz,
«Dictionnaire
amoureux de la
laïcité», Paris, Plon,
2014, 850 p.

Bioéthique et laïcité, au cœur du vivant

La bioéthique est née dans les années 1970 à la suite du développement et de l'expansion des progrès scientifiques. Mais aussi en réaction aux divers scandales mis à jour dans le domaine médical. Depuis, elle fait face à de nombreuses critiques et attaques de la part des obscurantistes.

Par Dominique Lossignol
Président du comité d'éthique - Institut Jules Bordet

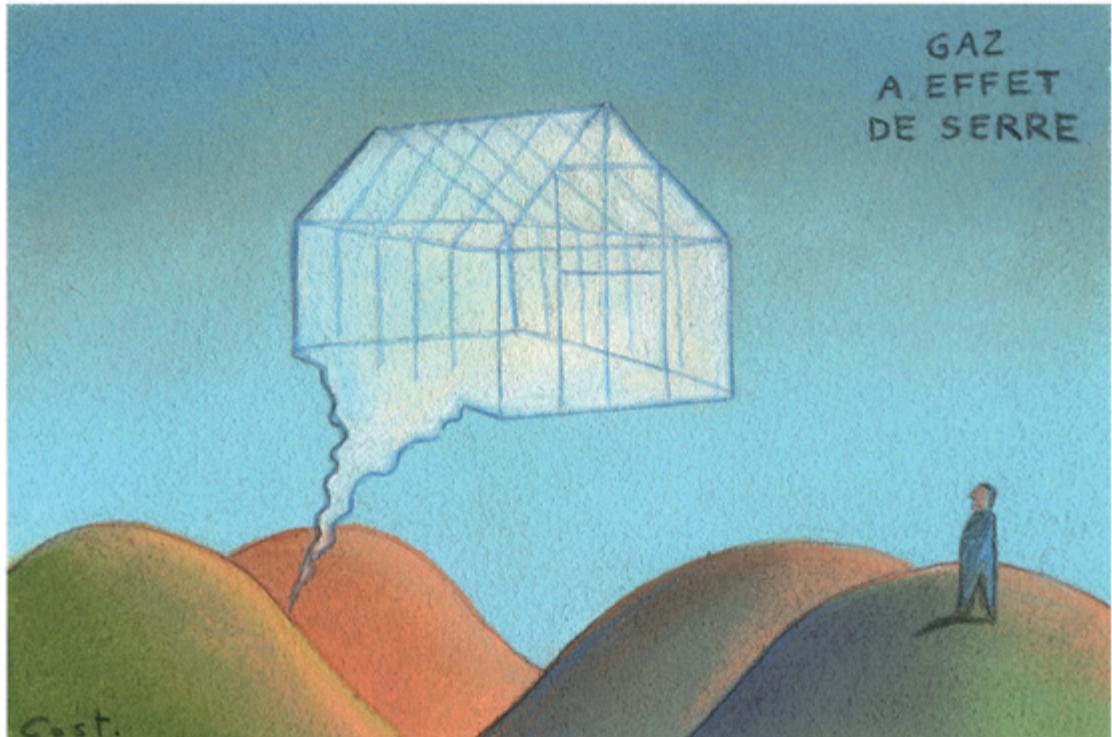
Ce n'est pas une pratique figée: la bioéthique s'appuie sur différents paradigmes et principes eux-mêmes issus de courants philosophiques que sont le déontologisme, le conséquentialisme, l'arétaïsme (ou éthique de la vertu), le principlisme, l'éthique du soin, l'éthique narrative, l'éthique de la discussion, avec essentiellement le respect de l'autonomie de la personne et son tenant le consentement, tout comme la liberté individuelle, le respect de la bienfaisance adossée à la solidarité, le respect de la justice et de l'équité. En soi, la bioéthique crée le cadre et les conditions de la discussion et de la réflexion éthique. Elle rejoint en cela la laïcité qui, elle-même, garantit les conditions permettant à toutes les idées d'être exprimées, sans argument d'autorité. Nous verrons qu'à l'heure actuelle, ces deux concepts sont critiqués et remis en question.

Initialement concernée par les avancées et questions soulevées par la pratique médicale et les décou-

vertes scientifiques, la bioéthique va opérer une synergie avec les questions environnementales, si bien qu'elle sera motivée par tout ce qui concerne le vivant mais également les «corps inertes» comme les déserts ou même les trous noirs. Née à la suite de crises (expérimentations humaines douteuses ou dangereuses, catastrophes écologiques), la bioéthique doit faire à nouveau face à des critiques et des remises en question exprimées ouvertement ou sournoisement par de soi-disant détenteurs de la vérité qui menacent également les libertés et avancées acquises. Là se trouvent les enjeux futurs.

Des acquis à préserver

La Belgique s'est dotée de plusieurs lois en lien direct avec la pratique médicale, notamment celles concernant l'avortement, les soins palliatifs, l'euthanasie – y compris celle des mineurs d'âge. Ces lois sont le fruit de débats, de discussions,



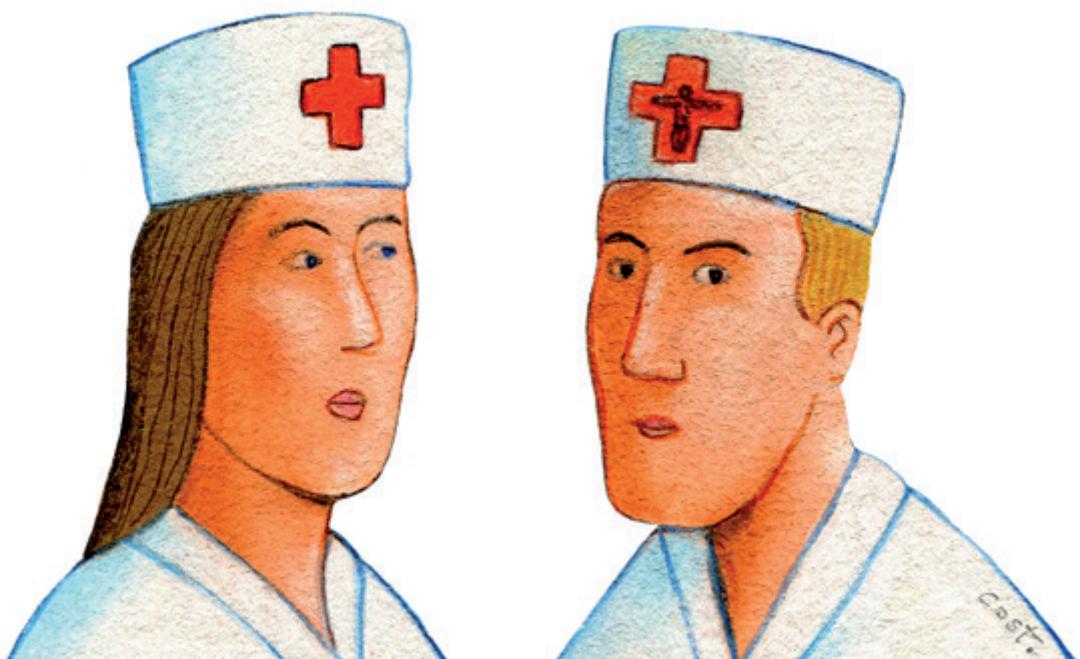
parfois de luttes nécessaires pour défendre les libertés individuelles et les choix des personnes. Il n'y a pas eu, n'en déplaise aux esprits chagrin, d'abus ou de débordements. Même si certaines situations ont pu parfois faire l'objet de questions voire d'enquêtes. Mais en l'espèce, en sortant de la clandestinité des pratiques historiques, ces lois permettent désormais la discussion en protégeant autant les patients que les praticiens. En particulier, la loi dépénalisant l'euthanasie sous conditions s'appuie sur la confiance mutuelle et n'est pas répressive. L'argument de la «pente glissante» (voir plus loin) ne se vérifie pas. Par contre, ces lois sont constamment remises en question et certains voudraient en limiter l'accès en multipliant procédures,

règles et autres avis qui rendraient les démarches impossibles à assumer en culpabilisant au passage les personnes demandeuses. Par exemple, le passage obligé par un «filtre palliatif» est d'application dans certaines institutions, ce que la loi ne demande pas, et impose aux patients un parcours qu'ils n'ont pas choisi. Cette attitude s'inscrit dans une position moralisante ignorant la liberté individuelle et est inacceptable. Il existe également des structures dites d'«aide à la discussion» qui évaluent la demande des patients, mais sans les rencontrer, afin d'en évaluer la «recevabilité» et au besoin de la «décoder». Le patient, sujet de soins, devient objet de discussion et son discours s'en trouve édulcoré, détourné. Et donc trahi.

Ce ne sont là que deux exemples parmi d'autres qui illustrent la mise à mal d'une loi en tentant de la vider de son esprit. À propos de l'avortement, la question de l'«âge» du foetus et de son nombre de cellules, de sa reconnaissance comme être à part entière, la volonté de déclarer le décès et d'organiser des funérailles, démontre à quel point le contexte est ignoré voire méprisé. Et c'est évidemment, dans ce cadre, la femme qui en fera les frais. Cette volonté de décider ce qui est soi-disant bon pour quelqu'un se positionne clairement en porte-à-faux avec les concepts d'autonomie et de bienfaisance et remet en question l'esprit de la loi. Il est essentiel de garantir à chacune et à chacun le respect, des lois et des volontés exprimées. Préserver les acquis est l'un des premiers enjeux de la bioéthique.

La mise à mal de la clause de conscience

Il n'est pas possible d'ignorer le retour de l'intégrisme religieux et de la remise en question des connaissances scientifiques pourtant amplement éprouvées, avec en filigrane les phénomènes de *fake news* et de «post-vérité». Cela s'inscrit dans une volonté de se réapproprier ce que les religions, essentiellement monothéistes, estiment avoir perdu: le contrôle des idées et de la vie spirituelle. Le créationnisme, les attaques vaticanes dès qu'il est question de décision en matière de fin de vie, d'avortement ou encore d'avancées scientifiques ou philosophiques qui s'y rapportent, la remise en question d'évidences comme la sphéricité de la Terre, démontrent une volonté, d'une part, de main-



tenir l'ignorance et d'autre part, de désigner des « coupables impies » jugés trop progressistes ou tout simplement soucieux d'apprendre et de découvrir. La remise en question des dogmes relève par conséquent du blasphème, et c'est sous le couvert de la liberté d'expression que les obscurantismes occupent la tribune en abusant de cette liberté.

Et c'est aussi en avançant la clause de conscience comme argument de façade—mais qui est en fait une stratégie d'opposition à tout progrès—que certains soignants vont utiliser pour refuser d'accompagner une demande d'euthanasie, voire d'examiner une personne d'un autre genre. Cela est d'autant plus inquiétant que les convictions et les positions éthiques des soignants ne sont pas toujours clairement affichées. Il n'est pas possible de savoir jusqu'à quel degré elles interviennent (traitement de la douleur, déclaration anticipée, procréation, contraception) sans parler des influences des origines ethniques ou des influences culturelles. Ce n'est pas par hasard si certains auteurs évoquent le caractère «anémique» du concept de clause de conscience lorsque celle-ci remet en question la validité des valeurs éthiques ou le fait qu'il puisse être invoqué pour des raisons non morales. De ce fait, l'argument de la clause de conscience peut s'apparenter à un refus lié à des considérations personnelles. Ainsi en va-t-il de l'inconfort à accomplir une tâche qui s'avérerait fastidieuse et vécue comme un fardeau (suivi de la demande, entretiens avec les différentes parties, demandes d'avis, for-

malités administratives, etc.). Tout comme la pitié dangereuse est l'avatar malheureux de la compassion, l'empathie sélective est une triste manifestation du détournement de la clause de conscience. Lutter contre ce détournement est le second enjeu de la bioéthique.

Responsabilités

L'écologie terrestre se trouve perturbée et cette actualité ne devrait pas être remise en question. Ce n'est certes pas la première fois, mais actuellement, c'est en raison de l'activité humaine que des perturbations inédites apparaissent et modifient les écosystèmes. Le réchauffement climatique provoque de plus en plus de catastrophes qui dépassent les prévisions les plus pessimistes. Quoiqu'on en dise, il est difficile d'identifier les responsables, même si on pointe du doigt l'émission de gaz à effet de serre, la surconsommation d'énergie, les déforestations. Et les conséquences sont tout sauf linéaires. S'il est encore possible d'enrayer le processus, deux constats s'imposent. D'une part, certains nient cette réalité en justifiant, pour des raisons purement économiques, une production outrancière et un saccage écologique sans mesurer ou vouloir en reconnaître les conséquences dans une attitude isolationniste (USA, Brésil). D'autre part, sous couvert d'un discours environnementaliste, des échanges commerciaux sont conclus en dépit de l'impact sur l'environnement et des conséquences économiques locales («accords» du

CETA). La pression est mise sur les citoyens qui sont invités, via des injonctions systématiquement culpabilisantes, à revoir leurs comportements de consommateurs et, de la sorte, à réduire leurs impacts écologiques par un subtil renversement des responsabilités. Cela dit, le discours climatique est porteur en politique puisque les conséquences des décisions ne se constatent pas immédiatement. C'est aussi une façon d'écluder les questions cruciales qui portent sur l'économie ou les migrations. Le principe de responsabilité devrait être appliqué par tous pour tous et c'est un autre enjeu de la bioéthique.

Les enjeux à venir

Il est en permanence question du développement des sciences et des techniques qui ont ou auront un impact sur le vivant. Les domaines sont nombreux: gestation pour autrui (avec le concept méprisant de «mère porteuse»), dépistage génétique, médecine de précision, clonage d'organes ou d'êtres vivants, accès à des médicaments efficaces comme les dérivés cannabinoïdes. Et le débat entre les partisans du développement et les aficionados de l'«heuristique de la peur», avatar malheureux du principe de précaution, reste vif. Ce qui est compréhensible dans le respect de la liberté d'expression, mais avec des arguments qui ne s'appuient pas sur les mêmes valeurs en termes de savoir, de respect de l'autonomie ou du souci concernant les générations futures. C'est ici que surgit inévi-

tablement le concept de la «pente glissante». Il s'agit, comme l'écrivait déjà Gilbert Hottois en 1995, de l'argument antihumaniste par excellence puisqu'il met en doute la capacité de juger et, par conséquent, de réagir et de tirer les leçons obtenues par l'expérience. C'est aussi un argument vide et creux en philosophie, usé jusqu'à la corde par celles et ceux qui ne peuvent accepter ou concevoir un progrès dans le développement des sciences. Pourtant, ce plan incliné de l'intelligence s'invite systématiquement dans les débats et contamine ceux-ci à coups de formules choc mais creuses à hauteur de leur banalité. Il existe des risques mais surtout des espoirs et certainement des progrès qui s'opposeront toujours aux idées figées. C'est là un autre enjeu du débat bioéthique, à l'écoute des idées mais sans soumission.

La bioéthique est un brassage d'idées et non une idéologie. Elle offre un lieu de réflexion et de débat mais se doit de rester à distance des dogmes liberticides. Avec comme objet et comme projet le développement et la garantie pour tous d'être respectés, en ayant comme but l'accès à un monde meilleur exempt de haine et de violence. Tout comme la laïcité, en quelque sorte, puisqu'il ne suffit pas de naître libre, mais de le rester. ♦

Le racisme est-il de retour ?

Plus l'égalité progresse, plus les racistes crient fort. Le raciste qui domine n'a pas besoin de s'engager puisqu'il hérite d'un système de croyances et de pouvoir qui l'avantage directement. Mais dans une société d'équité et pluriculturelle, les enjeux ne sont plus les mêmes et la parole raciste se « libère ». La peur de l'Autre aussi.

Par Pascal Blanchard

Historien, chercheur au CNRS - Laboratoire communication et politique

Dès 1950, l'UNESCO avait publié une série de textes proposée par les anthropologues de l'époque et intitulée «La question de la race». La conclusion était claire: le terme «race» n'a aucun fondement scientifique. Il n'existe qu'une seule race: *l'homo sapiens*, soit l'intégralité de l'humanité. Le groupe de travail de l'UNESCO propose alors d'utiliser le mot «groupes ethniques» en remplacement. Trois quarts de siècle plus tard, il est courant, presque évident, de dire que «le racisme est de retour». En regardant autour de nous, en lisant les réseaux sociaux, en voyant la montée des populismes et en scrutant la parole publique, nous avons le sentiment que ce ressenti est une réalité «nouvelle» de notre temps. En réalité, le débat est plus complexe, et c'est parce qu'il est complexe que nous ne devons pas nous tromper sur les mots et sur l'analyse. Car tout cela fabrique et légitime les populistes.

Comprendre les nouvelles angoisses

C'est de ce point de questionnement que nous sommes partis pour proposer

la présente analyse qui puise son essence dans une réflexion que nous avions menée en 2016 avec Gilles Boëtsch, anthropobiologiste, pour un ouvrage collectif¹. Nous nous inspirons ici fortement du texte produit alors à deux mains. De fait, nous constatons alors que le mot «race» – qui désignait dans les débuts de l'anthropologie la réduction de la diversité biologique humaine à une classification typologiste à prétention hiérarchisante –, malgré toutes les violences et les égarements de l'histoire et de la science, avait toujours une valeur opératoire aujourd'hui. Mais sous une forme renouvelée et distincte. Dans la *vox populi*, dans la science, dans les médias et dans les discours politiques, nous entendons une pensée racialisante qui devient une sorte de norme identitaire.

Croyons-nous qu'il y a un retour du racisme ou y a-t-il un retour du racisme ? La question duale est complexe, car contester ce retour, c'est induire qu'il n'y aurait pas/plus de combat nécessaire contre le racisme; et affirmer qu'il

1 Boëtsch Gilles et Pascal Blanchard, «Le retour de la "race" dans les discours publics et scientifiques», dans Pascal Blanchard, Nicolas Baneel, Dominic Thomas (dir.), dans *Vers la guerre des identités? De la fracture coloniale à la révolution ultranationale*, Paris, La Découverte, 2016, pp. 47-58.

y a un retour du même racisme qu'hier, voire plus puissant, c'est incontestablement prétendre qu'il faut le combattre frontalement et que celui-ci est en train de croître. En fait, nous sommes piégés par nos engagements et par le jeu dialectique.

Le temps présent est en fait moins raciste que les années 1980 de l'Apartheid, que les années 1950 des guerres coloniales, que l'entre-deux-guerres avec les apogées coloniaux et le nazisme, que la fin du XIX^e siècle et la montée de l'antisémitisme et que le milieu du XIX^e siècle à la veille des abolitions de l'esclavage. Mais il est plus bruyant, plus revendicatif, plus explicite, plus inquiet, donc plus audible. Il est aussi différent.

Si 68 % des Américains étaient contre les mariages entre «races» en 1968, ils sont moins de 15 % aujourd'hui. En France, plus de 90 % des Français au lendemain de la guerre d'Algérie refusaient que leur fille épouse un «Arabe». Désormais, ils ne sont «plus que» 50 %. C'est même le thème d'un film récent (le second de la série), *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu?*. Et les Français répondent pour les autres populations: 87 % ne trouveraient donc rien à redire à un mariage avec un athée, 80 % avec un Asiatique, 71 % avec un Juif, 66 % avec un Noir...

Dans cette perspective, les derniers propos «à scandale» de la femme politique française Nadine Morano sur la «race blanche» qui serait «l'essence même du peuple français», en 2015, donnent une sorte de tournis. Comme le soutien dans l'opinion qu'elle a reçu, ou les relais médiatiques qu'elle a trouvés². Mais, à l'entendre, nous comprenons bien ce

qu'elle est en train de nous dire: «Je suis l'une des dernières à avoir peur de l'Autre, de vous, d'eux, donc je le crie, car je vois bien que le monde change et que vous êtes prêts à l'accepter comme l'un des nôtres». À l'origine, il ne s'agissait ni plus ni moins, à travers ce terme, que d'asseoir les différences morphologiques comme fondements de l'altérité. Désormais, il devient l'un des fondements de la citoyenneté ou de la frontière «raciale» infranchissable pour tout ceux qui ne pourront jamais «s'intégrer», et donc un signe politique, une sorte de revendication d'un «je» qui ne veut pas disparaître. Plus que du racisme, cela relève de la peur. Une peur raciale, certes, mais qui est désormais pensée comme telle, et non plus comme une pensée raciale qui, hier, était la norme et la règle.

Un retour de la «race» en trompe-l'œil

Ce retour de la «race» a en tout cas une histoire qu'il convient de rappeler, pour mieux comprendre sa force dans le présent et notre perception. Se superpose au racisme, au début du XX^e siècle, l'idée de déclin, de xénophobie, de peur de disparaître. Pour nombre d'auteurs populaires de cette époque, l'avenir de l'Occident est fondé sur cette «défense de la race», idée qu'illustre parfaitement Henri Massis avec son livre *Défense de l'Occident* publié en 1927. Il reprend aussi ici la thèse de Madison Grant et de son livre *Le déclin de la grande race*. Il suit encore en cela les traces du «prophète» en la matière, Oswald Spengler. Cette réflexion n'est pas le cas isolé d'un intellectuel; on la retrouve notamment dans la synthèse d'Henri Decugis, en

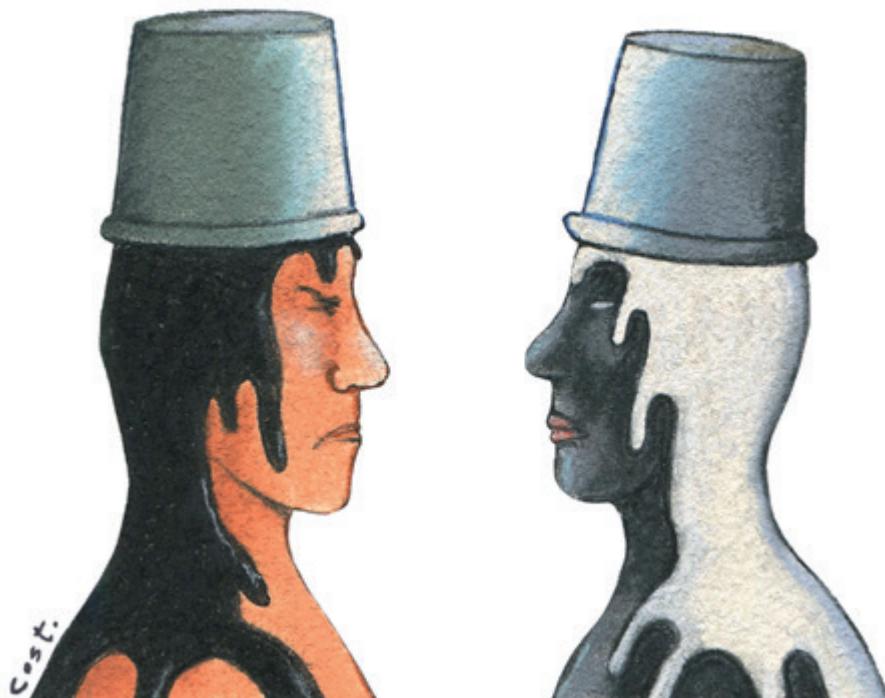
² La revue *Causeur* lui consacre un dossier de soutien sous le titre «La guerre des idées est déclarée. Antiracisme tu perds ton sang-froid!», novembre 2015.

1937, avec *Le Destin des races blanches* – que préfacera André Siegfried. Henri Decugis conclut son ouvrage par cette constatation : «En somme, nous assistons dans le monde entier à l'affaiblissement certain du prestige de l'Europe. Son influence politique est refoulée un peu partout. [...] L'Europe a perdu la primauté universelle qu'elle possédait naguère sans conteste.»

On comprend dès lors que le racisme du XIX^e siècle – fondé sur la supériorité naturelle et indiscutable des Blancs sur les autres «races» – bascule à ce moment-là vers un racisme d'autodéfense, né de la proximité des peuples, du métissage, de l'immigration et donc à la vie avec l'Autre et non pas loin de l'Autre. C'est cet héritage que nous identifions aujourd'hui, un racisme de la peur. Il n'y a donc pas de «retour», mais

l'aboutissement d'un processus qui est né il y un siècle.

Après le Seconde Guerre mondiale, la notion de «race» devient de moins en moins usitée dans l'espace savant, moins présente dans le discours politique, sans pour autant disparaître véritablement du discours public. Si l'usage du mot «race» est devenu commun dans la période postcoloniale (et disons populaire) c'est que c'est d'une part, écrivions-nous en 2016, «un raccourci de langage, mais surtout qu'il s'arroge le droit de se positionner comme un terme physiognomonique voulant intégrer tout à la fois les traits biologiques, culturels, sociaux, religieux, voire économiques, d'un individu pour tenter de réduire à une identité collective encerclée par la xénophobie. Ce processus complexe, qui place à la marge le mot “race”



tout en ayant pleinement conscience que celui-ci reste usité dans la société au quotidien, va provoquer ce sentiment d'un retour du racisme, alors que nous sommes face à l'affirmation d'autre chose: le refus de ne plus être dominant, de ne plus être pur, la peur de perdre son identité.» Petit à petit, la notion de «race» a été remplacée par celle de la couleur de la peau, qui se résume dans le discours médiatique et politique à la notion de «culture».

Certes, la «racialisation des discours» donne des lectures politiques faciles et électoralement audibles, c'est cela la force des populistes. Désormais, c'est la «culture» – au nom même du «respect des cultures» et de leur défense – qui est devenue la grille de lecture du présent, laquelle, à l'instar de la «race», enferme l'individu dans un *habitus* qui l'empêcherait de changer, d'exercer une mobilité sociale, d'élargir son cercle relationnel. Cette grille explique l'impossible intégration d'une partie identifiée des populations issues de l'immigration.

Le «soft» racisme, sournois et pénétrant

Ce retour *soft* de la «race» fonctionne sans haine apparente et sans bruit, car il n'est pas fondé, comme dans le passé, sur un discours savant, mais sur le sentiment que le «mélange» est une perte d'identité. Il prend le prétexte des différences culturelles, de leur respect même, pour mieux défendre chaque identité et expliquer que le monde s'organise à travers elles, avec leurs différences et surtout le droit de se protéger. C'est un racisme explicable et légitime qui émerge.

Le racisme s'est donc métamorphosé, au point d'être devenu parfois méconnaissable. Il s'est dilué dans une norme acceptable. Dans ce cadre, à travers cette lecture culturaliste, la communauté devient le seul référent. On s'approprie alors une identité construite de bric et de broc, une «identité meurtrière» réduite à sa plus simple expression: on désigne l'Autre, l'exclu, le colonisé, il peut même croire qu'il appartient à la «race des vaincus» ou se penser comme un «éternel indigène».

En avril 2014, Christine Lazerges, présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme analysait les dernières enquêtes sur les comportements racistes du temps présent: «Sur le long terme, le racisme en France diminue, le temps des ratonnades est révolu, mais le racisme qui se développe aujourd'hui est plus sournois et n'est plus réservé aux franges extrêmes. Il pénètre toutes les couches de la société.» C'est précisément la marque du passage de la «race» à la «culture» que l'on distingue dans son analyse et c'est cela qu'il faut désormais combattre: un racisme de la peur qui prétend défendre une culture et une identité. Non pas un racisme brut, mais une pensée globale, *soft*, partagée par une large partie de l'opinion, une culture commune, un rejet consensuel.

Dans nos sociétés fragilisées par le populisme et le rejet des immigrés aux frontières de pays et de continents entiers, il faut changer nos paradigmes d'hier et affronter cette nouvelle forme de rejet de l'Autre avant qu'elle ne devienne la norme. 

Une «crise migratoire» qui n'en est pas une

Le mot «crise» vient du grec classique «κρίσις» (krisis) et veut dire «décision». Une crise n'est donc autre chose qu'un moment décisif, pour le meilleur ou pour le pire. Beaucoup d'éléments de cette mal nommée «crise migratoire», depuis 2015, ne semblent pas constituer des tournants réels.

Par Andrew Crosby

Membre du Groupe d'études sur les relations ethniques, les migrations et l'égalité (GERME) - ULB

Si certains éléments peuvent en donner l'impression, rien n'a vraiment changé en matière de migration humaine. Tout d'abord, parce qu'à l'échelle globale les causes structurelles de ces exodes sont restées les mêmes: conflits armés, inégalités, famines, désastres naturels, etc. Les réponses des États européens ne sont pas neuves non plus. Depuis le Conseil de Tampere en 1999, les États européens ont élaboré une politique connue sous le nom d'«externalisation» de la politique d'asile et d'immigration. Celle-ci consiste en ce que l'Union européenne traite avec des pays tiers pour que ceux-ci acceptent de bloquer les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'Europe, et qu'ils acceptent les étrangers expulsés du territoire européen en retour de quelques échanges politico-économiques. Le deal avec la Turquie n'est donc pas nouveau en soi.

Statu quo

Peut-être la communication autour des réfugiés est-elle différente. En effet, le message véhiculé par certains

partis politiques à travers l'Europe est particulièrement virulent et semble avoir convaincu une plus grande partie de la population européenne de se joindre à des mouvements d'extrême droite, qui ont grandi ces dernières années. Cynisme à part, ici aussi on constate que la représentation de l'étranger comme une menace quelconque n'est qu'une reproduction contemporaine d'une vieille chanson et ne constitue donc pas de tournant décisif. Par le passé, cette représentation négative a toujours servi à l'élargissement – ou à des tentatives d'extension – du pouvoir exécutif et de la restriction de l'État de droit. Ainsi, le Danemark donna l'exemple en autorisant la confiscation des biens personnels des demandeurs d'asile, et d'autres suivirent.

Cela fait quarante ans que les pays industrialisés restreignent davantage les droits des étrangers et les représentent systématiquement comme des menaces de toutes sortes: pour la sécurité sociale, pour la sécurité culturelle

et identitaire, pour la sûreté de l'État, pour la sécurité de l'emploi, voire pour ces mêmes étrangers qui risqueraient d'être victimes de racisme... Avec le recul, les éclats extrémistes de ces cinq dernières années ne sont aucunement surprenants. Au contraire, ils semblent en être l'aboutissement, d'une certaine manière. La crise se situe là: on atteint un seuil critique au-delà duquel il devient impossible de penser une politique migratoire qui ne place pas l'être humain au centre.

Une crise d'humanité

Si cet aboutissement se précise, nous aurons franchi un point de non-retour. En effet, ce n'est nullement le nombre de réfugiés qui constitue la crise, ni même la politique-express de ne pas vouloir les prendre en charge et de les laisser faire la file à l'Office des étrangers ou de les «encamper» en Grèce, en Turquie, en Libye, etc. Tout cela est le résultat d'une politique voulue et menée par les différents États européens.

La crise se situe précisément dans le fait que, petit à petit, la majorité de la population commence à trouver cela normal. La crise, c'est que cela ne relève plus de l'évidence quand on soutient que les réfugiés, les sans-papiers et autres «migrants» sont des êtres humains qui ont droit à une vie digne.

Face à ce dédain envers les étrangers, différentes organisations «promigrantes» (ONG, groupes de sans-papiers, collectifs de citoyens, etc.) ont lancé un défi d'importance critique.

En sauvant des vies en mer, en hébergeant des réfugiés pour les soustraire aux violences arbitraires et policières, ou organisant des luttes politiques pour leur reconnaissance, ces organisations ont montré qu'il ne faut pas adhérer au discours sécuritaire et déshumanisant. La crise se situe précisément dans cette polarisation qui nous pousse, qu'on le veuille ou non, à prendre une position claire: soit on continue comme avant et on achève le processus de déshumanisation, soit on remet en question la loi au nom de valeurs qui la transcendent.

Sursauts citoyens

Aujourd'hui, cet acte de désobéissance est critique. C'est le seul à freiner l'achèvement de la déshumanisation des étrangers. Par exemple, la loi sur les visites domiciliaires a été retirée suite à l'indignation qu'elle suscita auprès d'une partie de la population, notamment de ceux qui hébergent des «transmigrants» – euphémisme pour déshumaniser et responsabiliser des personnes qui fuient des guerres. Mais l'issue reste encore incertaine, et c'est bien pour cela qu'il s'agit d'une crise.

Néanmoins, ces actes de résistance et de désobéissance civile ouvrent de nouvelles perspectives: elles ont, d'une certaine manière, décentralisé la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'immigration et d'asile. Comme l'ont montré différents historiens et sociologues, à partir du XIX^e siècle, l'État central tire vers lui, petit à petit, la compétence de délivrer des permis de séjour et



d'expulser des étrangers. Ce faisant, l'État central dérobait les pouvoirs locaux, les églises, les corporations des métiers, etc. d'un pouvoir de régulation du mouvement et de la socialisation des personnes. Ainsi, suivant la formule de Max Weber, on peut dire que l'État réussit à monopoliser le pouvoir légitime d'admettre et d'expulser les étrangers¹.

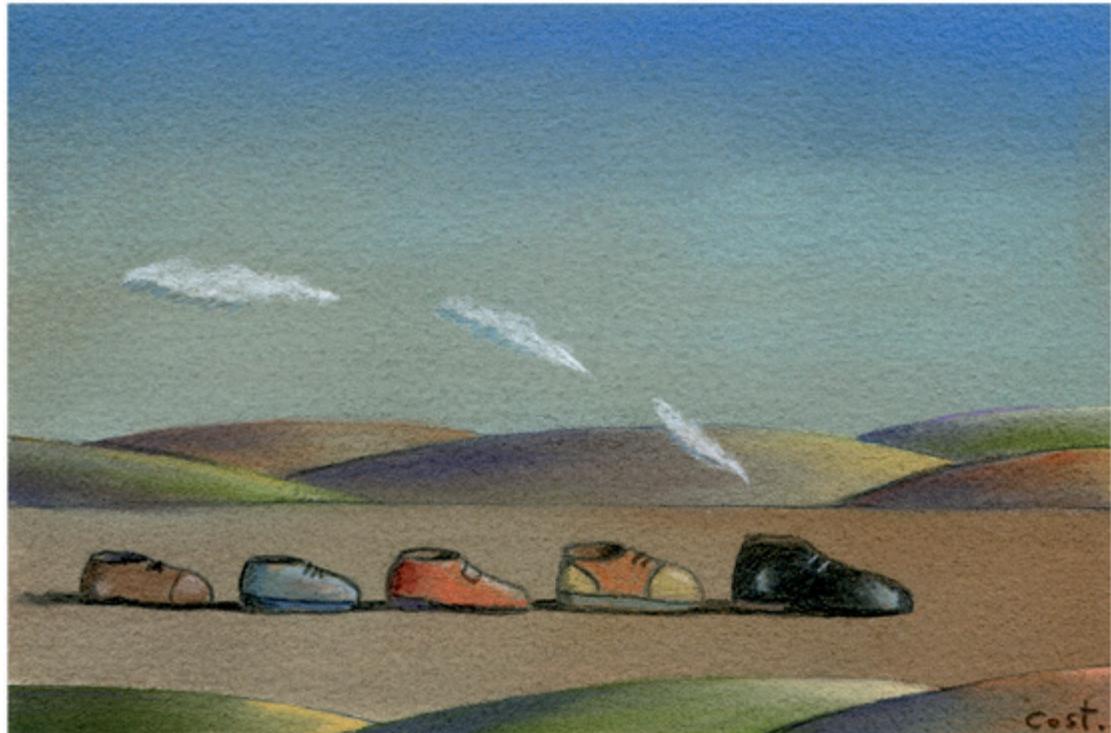
Or, si d'un côté ce monopole du pouvoir s'est construit grâce à l'accumulation de petites victoires de l'État central sur d'autres acteurs, de l'autre, comme évoqué plus haut, il s'est renforcé au fil du temps en invoquant toujours le danger représenté par l'étranger. C'est-à-dire que la légitimité de l'État central s'est fondée et construite sur un discours (in)sécuritaire².

Le cas belge

En Belgique, l'Office des étrangers, administration fédérale, est l'équivalent de cet «État central» qui a accumulé la légitimité et le monopole du pouvoir en matière de séjour et d'expulsion. Aujourd'hui, c'est un acteur de poids vers lequel le gouvernement se tourne pour développer sa politique migratoire. Bien que le gouvernement garde le dernier mot en matière législative, le poids de la vision sécuritaire de l'Office des étrangers sera plus grand que celui d'autres acteurs qui pourront être consultés. Et qui, au mieux, apporteront quelques nuances à la structure fondamentalement sécuritaire de la politique migratoire.

¹ Cf. John Torpey, *The Invention of the Passport*, Cambridge University Press, 2000.

² Voir à cet égard les travaux de Didier Bigo.



sécuritaire, le gouvernement belge ainsi que certains de ses homologues européens, se sont tirés une balle dans le pied et ont secoué la conscience d'une partie des citoyens qui, ici comme ailleurs en Europe, ont pris en main l'accueil, le sauvetage de vies en mer, et ont mis sur pied des projets de solidarité. Le défi critique, et difficile, est maintenant de réussir à faire grandir, voire à fédérer, ces forces afin de constituer un pôle capable de fonctionner comme contrepoids au bloc sécuritaire. Un tel contrepoids est nécessaire pour «désécuritariser» la production de politiques migratoires basées sur l'image de l'étranger comme menace et qui engendre la déshumanisation des personnes migrantes. Il s'agit donc de repenser entièrement les politiques

migratoires faisant fi des discours sécuritaires.

Ce défi est majeur, surtout à l'heure actuelle, car la montée de l'extrême droite renforce le poids du bloc sécuritaire. Ce contrepoids ne peut donc pas se limiter à la question directement «humanitaire», mais doit s'articuler avec les luttes socio-économiques dans une perspective universaliste d'émancipation. L'extrême droite se nourrit, en effet, de l'absence de perspectives et de rêves émancipateurs pour semer la haine et les conflits dans les classes sociales dominées. Une politique visant à réduire les écarts entre classes, par contre, nourrit davantage la reconnaissance de l'autre et la cohésion sociale. Voilà le défi majeur lancé par le phénomène migratoire. De quel côté de l'histoire voulons-nous finir? 

Libres ensemble, dans un environnement préservé

À la suite de Greta Thunberg, de nombreux jeunes ont séché les cours pour manifester contre le réchauffement climatique, entraînant un engouement médiatique sans précédent.

Les grèves mondiales pour le climat et les manifestations, largement suivies, ont prouvé l'importance et la durabilité du mouvement. L'enjeu est de taille et concerne de près la laïcité.

Par Guillaume Lejeune
Animateur - CAL/Charleroi

Rien qu'en Belgique, les chiffres sont éloquents. Les actions en imposent par leur ampleur (il y a eu jusqu'à 75 000 manifestants lors de la marche du 27 janvier dernier à Bruxelles) et par leur récurrence, puisque chaque semaine, des manifestations étaient organisées. Certains, dans leur empreinte à garder leurs prérogatives, ont ergoté sur les incohérences de la vague verte, y ont vu une dangereuse manipulation, ou encore un dysfonctionnement de la société, les adolescents s'autorisant à faire la leçon aux adultes au lieu de suivre leurs leçons. Greta Thunberg, et les représentantes de Youth for Climate, Kyra Gantois et Anuna de Wever, ont alors tenté de mettre les choses au point en prenant la plume.

L'homme et son milieu : des destins liés

À la lecture du petit livre de Greta Thunberg¹, qui se présente comme un témoignage engagé, il apparaît clairement que son action se réclame du concept de désobéissance civile

qu'Henry David Thoreau développait à la moitié du XIX^e siècle. La démarche de Greta Thunberg peut alors se lire comme le refus de s'acquitter de certains devoirs (en l'occurrence, l'obligation scolaire) au nom de valeurs jugées plus fondamentales (la prise en compte du climat) que les politiques peinent à intégrer dans leur agenda. On notera que si le moyen s'oppose aux règles en vigueur, la finalité n'est nullement l'anarchie ou un refus soixante-huitard des limites, mais l'idée de faire entrer l'environnement dans la loi pour la bonne et simple raison qu'à l'ère de l'anthropocène, l'homme et le milieu ont un destin explicitement lié.

Dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ce lien n'est pas explicite. Mais il est clair que le texte doit être complété. En tout cas, depuis la Conférence des Nations unies à Stockholm en 1970 qui stipulait que «l'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de

¹ Greta Thunberg (trad. Flore Vasseur), *Rejoignez-nous*, Paris, Kero, 2019.

vivre dans la dignité et le bien-être»², on a insisté à plusieurs reprises sur la dépendance des droits fondamentaux par rapport à l'environnement. Amnesty International a d'ailleurs récemment inscrit la lutte contre le réchauffement climatique dans son programme d'action et a remis le prix d'«ambassadrice de la conscience» à Greta Thunberg. L'engagement en faveur du climat n'est donc pas déconnecté de la lutte pour une société plus humaine. Il participe de ce sentiment d'indignation mis en avant par Stéphane Hessel et partage avec les mouvements citoyens cette idée que, face aux manquements de la politique, tout un chacun doit faire entendre sa voix.

La question de la communication est alors cruciale. Selon Greta Thunberg, les médias n'accordent pas au problème de l'urgence climatique la place qui devrait lui revenir. C'est dès lors à eux qu'elle s'adresse, car si démocratie il y a, le pouvoir est aux mains du peuple et celui-ci n'est à même de l'exercer légitimement que s'il est correctement informé. Au niveau du contenu, Greta Thunberg ne prétend nullement avancer quelque chose de nouveau, elle se fait plutôt le relais des scientifiques, notamment du GIEC. Mais comme le message de ceux-ci n'a pas été entendu, elle estime de son devoir de s'en faire la porte-parole et de lui donner un écho. Ce faisant, elle incarne l'idée que la politique est l'affaire de tous.

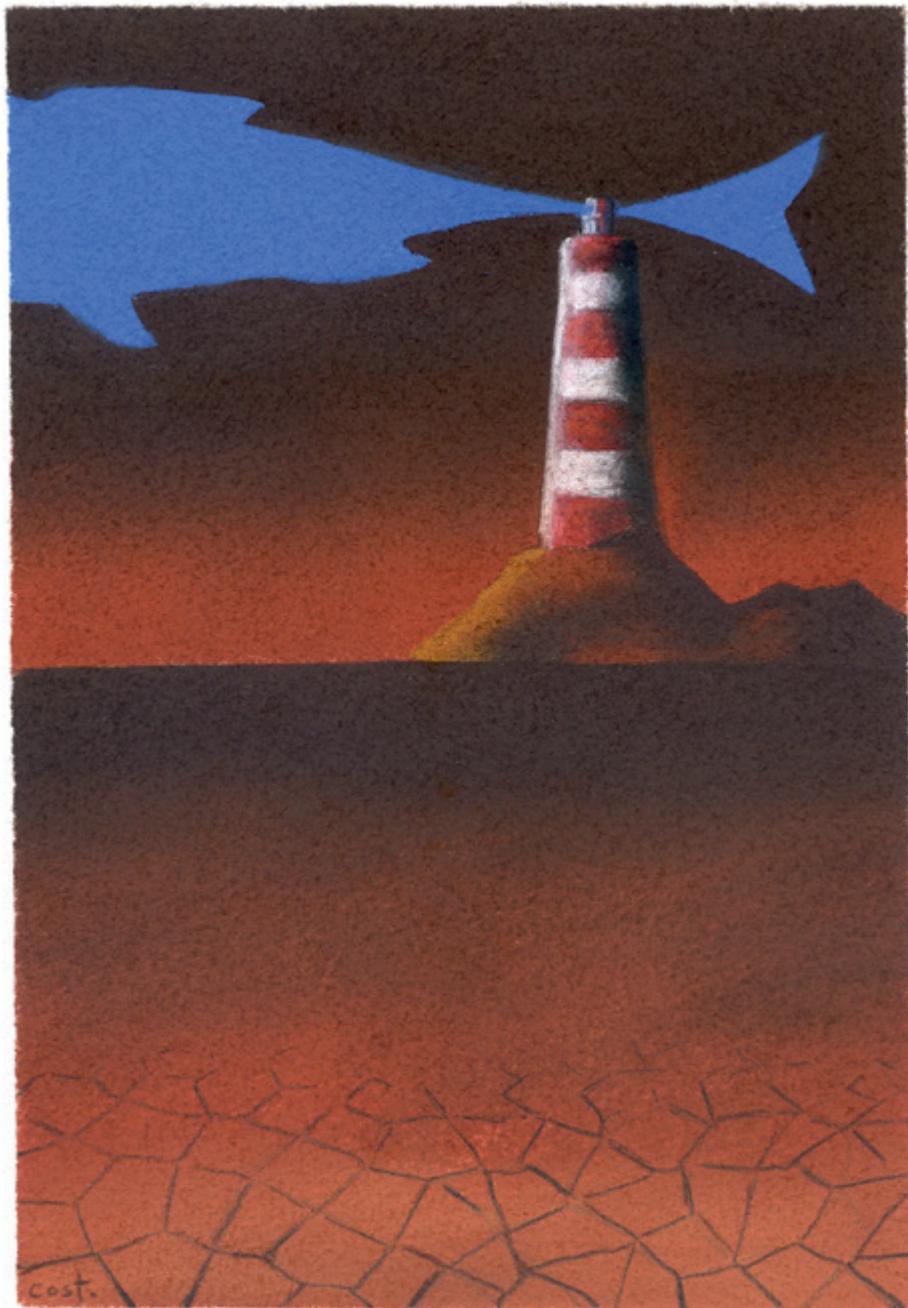
Solidarité avec les générations futures

Or, c'est là précisément un des points sur lequel la laïcité organisée insiste.

Il s'agit de faire en sorte que nous soyons tous «libres ensemble», que nous devenions les acteurs d'un monde qui change. Afin d'asseoir ces convictions dans la pratique, le Centre d'Action Laïque lutte pour que les fondamentaux soient respectés. Dans la mesure où la préservation d'un milieu vivable est la condition de possibilité des droits humains, on ne peut défendre les valeurs de l'humain sans défendre le milieu, car c'est à travers ce dernier que l'homme se rapporte à lui-même. C'est dans cette perspective que le Mémorandum du Centre d'Action Laïque proposé pour les élections régionales, communautaires, fédérales et européennes de 2019 montre que le climat pose, entre autres, la question de «la solidarité avec les générations futures» et de la justice, les plus faibles étant «les principales victimes de l'atteinte à l'environnement». À ce titre, l'écologie relève de la justice sociale et demande à être encadrée afin de donner à tout un chacun les mêmes chances de *pouvoir choisir* sa vie dans un monde qui évolue. À côté de la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité est également à l'agenda du Centre d'Action Laïque. C'est, en effet, dans son interaction avec les autres vivants que l'homme construit son imaginaire. En tenant compte de cela, la science, dont un ralentissement est souhaitable afin de la rendre démocratique³, pourrait voir sa finalité revue. Loin de signifier l'appréhension irréfléchie d'un pouvoir technique, elle pourrait être facteur d'émerveillement, voire modèle d'inspiration, comme c'est le cas dans le biomimétisme.

2 Valérie Cabanès, *Un nouveau droit pour la Terre. Pour en finir avec l'éocide*, Paris, Seuil, 2016.

3 Voir Isabelle Stengers, *Une autre science est possible. Manifeste pour un ralentissement des sciences*, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond, 2013.



«Nous sommes le climat!»

En tout cas, la solidarité entre les hommes est conditionnée par un juste rapport avec l'environnement

et les vivants avec lesquels ils sont en dialogue. Du coup, la question du climat ne porte pas sur un objet qui nous est extérieur, mais sur un rapport qui est constitutif de notre humanité



⁴ Anua De Wever et Kyra Gantois (avec la collaboration de Jeroen Olyslaegers), *Nous sommes le climat*, Paris, Stock, 2019.

⁵ Henri Bartholoméeussen, «La laïcité reste la garantie des libertés dans un monde qui change», dans *Le Soir*, 28 mars 2019.

en tant que telle. C'est là un point sur lequel insistent Kyra Gantois et Anuna de Wever dans un livre qui fait écho à celui de Greta Thunberg. Il y a une identification des hommes à la cause climatique, parce que l'humain est en interaction avec son milieu. «Nous sommes le climat»⁴ signifie que nous sommes tous concernés. Il s'agit d'un bien commun dont notre survie dépend et qui dépend du type de vie que nous menons. Contre le fait de s'en remettre à des arrière-mondes qui, comme on le

voit avec le terrorisme fondamentaliste, menacent potentiellement le monde actuel, les jeunes activistes insistent sur le fait que nous n'avons qu'une planète. Elles prônent alors une décroissance de la production et une croissance de l'amour. Le message pourrait faire sourire. Mais la laïcité participe aussi d'un amour, un amour de l'humain, une foi en sa capacité à faire face aux enjeux qui se posent à lui. La laïcité est ainsi une attitude qui accompagne l'homme et évolue au gré des mutations de sa condition. Henri Bartholoméeussen, président du Centre d'Action Laïque, l'a bien souligné dans un récent entretien au journal *Le Soir*⁵. Si, historiquement, la laïcité a beaucoup combattu l'emprise cléricale, l'ingérence d'une religion donnée dans l'espace public, ses combats aujourd'hui se sont diversifiés. Il s'agit de faire de la laïcité un «principe» à même de garantir les droits humains fondamentaux.

Si pour défendre ceux-ci, les combats sont variés, ils sont aussi intrinsèquement liés. La crise des migrants prélude la question des réfugiés climatiques. Le problème des fins de mois difficiles et celui de la fin du monde annoncée participent d'une même difficulté à se projeter dans l'avenir. Dans cette perspective, la prise en compte du climat ne doit pas être l'occultation du présent au profit d'une vision alarmiste du futur, mais l'établissement d'un mode de raisonnement durable en ce qui regarde les enjeux de notre contemporanéité. L'esprit critique et le libre examen, qui constituent le noyau dur de la laïcité, sont des outils de premier choix pour relever ce défi. 

Du manichéisme de la radicalité

Au nom de la lutte contre le terrorisme et contre toutes les formes de radicalité, les États démocratiques sont tentés par des réponses épidermiques, mal calibrées et liberticides. « Tout ce qu'il faut éviter », résume le criminologue à l'Université de Liège Michaël Dantinne. Il conseille aux autorités de « prendre le temps de la réflexion et de cultiver les passions auprès des jeunes ».

Propos recueillis par Gaëtan Gras
Journaliste

Des États-Unis à la Pologne en passant par l'Italie, la France ou la Belgique, les radicalismes bouleversent nos sociétés. On observe un durcissement politique, un repli identitaire, une montée des communautarismes et une poussée des populismes. Existe-t-il un dénominateur commun ?

Le radicalisme d'idées, le terrorisme ou «radicalisme violent», et tout un autre panel de radicalismes dans lequel j'inclus la contestation (ou ses voisins de palier) que sont l'antisémitisme, l'anarchisme, le populisme ou le conspirationnisme doivent être perçus comme révélateurs d'un mal-être sociétal. Tous les griefs qui en résultent et les affects négatifs qui en émergent peuvent favoriser la rencontre potentielle entre des individus isolés ou en petits groupes avec un structurant idéologique qui offre une lecture extrêmement simpliste, et donc «sexy», des problèmes de ces gens: «Tu n'aimes pas ta vie, tu n'as pas de travail, tu te sens exclu. Voilà pourquoi c'est arrivé,

et voilà ce qu'il faut faire pour y remédier». Ce phénomène va regrouper, de manière très manichéenne et polarisante, des gens qui se sentent victimes – un sentiment sur lequel le radicalisme va capitaliser. Et il va définir un ennemi ou un responsable qu'il va falloir châtier (comme les profanes, les élites...). Pour contrecarrer ces radicalismes, plusieurs dynamiques sociales existent, mais les États tombent malheureusement souvent dans une forme de «populisme pénal» qui consiste à réagir trop vite et à prendre des mesures politiques inadéquates. Au nom de la lutte contre le terrorisme, on accepte des réponses liberticides pour «reprendre le contrôle». Jusqu'où ? Avec quelle efficacité ? Le risque sous-jacent, c'est de contrer des radicalismes par des politiques elles-mêmes radicales qui ne feront qu'augmenter la polarité de différents groupes. Les radicaux qui sont tentés d'adhérer à ces idées ou qui hésitent à passer à des actes punissables vont voir dans ces prises de décision politique,

qui ciblent – ou dont ils ont l'impression qu'elles ciblent – la communauté à laquelle ils s'identifient, une marque supplémentaire de la victimisation qu'ils ressentent. C'est le piège dans lequel il ne faut pas tomber.

Comment l'éviter ?

Dans l'idéal, il est grand temps de prendre le temps de la réflexion. La majorité des États ont épuisé les mesures qu'ils avaient dans leurs cartons pour répondre aux attentats et aux futures menaces. Sur la base de cette analyse, il faut ensuite mener des politiques courageuses. Il est clair qu'il faut prendre des mesures sécuritaires et se donner les moyens d'une détection et d'une répression des individus qui veulent commettre des attentats. Et donc muscler les services de renseignement, de police et surtout les outils judiciaires qui restent les points névralgiques de ce type de lutte. Mais si on ne travaille pas tous les éléments de société qui créent les conditions d'adhésion des individus à ces idéologies, ça ne fonctionnera pas. Empêcher ces idées de circuler n'est qu'une vision vaine et «court-termiste». Travailler en amont est indispensable, notamment à travers l'éducation. Je pense surtout au rôle de l'école ou d'autres institutions sociales comme la famille ou les mouvements de jeunesse tout au long des trajectoires de vie.

Le travail est également brandi comme un remède efficace et à long terme.

Oui, mais il faut aussi absolument valoriser d'autres éléments que le travail. Aujourd'hui, le plein-emploi est

un mythe. Il faut créer les conditions d'accès à d'autres statuts ou à la valorisation de statuts existants. Il faut davantage s'appuyer sur les ressources de la société «non professionnellement active» en lui offrant de la visibilité. Je pense notamment au bénévolat. D'autres facteurs protecteurs existent. Il est notamment crucial que la société cultive les passions chez les plus jeunes et leur permette de les assouvir: le sport, l'art ou la culture sont d'excellents moyens de prévention, dans lesquels les gens peuvent se réaliser et échapper à l'impression d'un avenir bouché, d'une inexistence ou d'être «en trop dans la société».

Ces éléments de lutte contre le radicalisme sont-ils inexistant ?

Certaines choses se font déjà avec toutes les difficultés qu'on imagine dans un état comme le nôtre, véritable millefeuille institutionnel avec des compétences détenues par différents niveaux de pouvoir. Et c'est une forme de travail ingrat, car son résultat est difficile à mesurer. Si un adolescent sort d'une trajectoire de radicalisation, ça ne se saura jamais. Pour autant, il ne faut pas jeter ces efforts à la poubelle. Un autre challenge consiste à agir sur le fonctionnement de la société pour que le charme qu'opère cette offre idéologique perde de son attrait.

Vous avez un exemple concret ?

Vu que le chantier est vaste, prenons le seul exemple des religions. On peut s'étonner du succès d'un certain nombre d'idéologies religieuses, dont l'interprétation donne lieu à des pres-

crits comportementaux qui semblent mal s'accorder avec la modernité de nos États. Je pense aux salafistes ou au fait de demander à des femmes de se voiler intégralement ou de refuser tout contact avec des hommes. Dans ce champ religieux, un travail auprès des plus jeunes sur le rapport qu'entre tiennent ces religions avec la vérité, notamment scientifique, me semble être une réelle nécessité. Est-ce qu'une religion dit le vrai ou est-ce qu'une religion propose un discours sur le vrai ? Qu'est-ce qui va prévaloir entre la vérité légale et la vérité religieuse lorsqu'elles sont en conflit ? La loi des hommes ou la loi de Dieu ? Ce sont de vrais enjeux. Si on accepte que la religion est un discours sur la vérité plutôt qu'un énonciateur de vérité, je crois qu'on fait un grand pas vers un État laïque où chacun a le droit d'adhérer au discours qu'il veut sur la vérité sans remettre en cause la vérité scientifique.

Votre diagnostic sur l'état de santé de nos démocraties est-il forcément sombre ?

Déformation professionnelle oblige. Mais c'est indéniable, certains marqueurs sont mauvais. La rupture semble assez consommée entre ceux qui dirigent et ceux qui sont dirigés. Cela crée, partout, une montée des grands populismes. Ces mouvements sont inquiétants, tant par les projets qu'ils portent que par la polarisation et le communautarisme

qu'ils engendrent. On a des pseudo-vainqueurs et beaucoup de perdants, une société manichéenne avec les bons





et les méchants, des responsables et des victimes. C'est une boucle infernale. Ce qui est véritablement dangereux, c'est qu'on est désormais davantage dans le rejet de certains projets que dans l'adhésion à des idées. Avec les gilets jaunes par exemple, on a vu un conglomérat de gens dangereux, parfois frontalement opposés, qui regroupait des islamistes, l'extrême droite, des antisémites et des petites gens au sens noble du terme. Tout ce beau monde a amalgamé sa colère pour des motifs sincères ou opportunistes pour marquer son rejet des élites qui dirigent. Quand vous avez des opposés qui s'allient, c'est que le bassin de recrutement de ces idées extrémistes est chargé. Jetez

un coup d'œil aux thèses conspirationnistes qui avançaient que l'État français était impliqué dans l'attentat de Strasbourg. C'est effarant. Le danger, c'est qu'une idéologie vienne récolter des fruits sur cette fracture invisible et profonde. Comme l'a fait Daesh pendant longtemps avec son «mythe du Califat». Cet état de société dangereux ne doit pas être sous-estimé et il faut mener des actions pour sortir de cette dynamique infernale. Elle a mis tellement d'années à se construire qu'il faudra le double du temps pour la défaire. Nous aurions à faire face à des problèmes de plus en plus graves; et pour cette raison, je pense qu'il ne faut pas abdiquer. ♦

Le devoir de mémoire comme garde-fou ?

L'étude des faits et des événements passés constitue-t-elle un outil efficace pour défendre les valeurs humanistes ? En est-elle la gardienne ? Et d'ailleurs de quelle histoire s'agit-il ?

Par José Gotovitch
Professeur honoraire - ULB

Il existait bien un roman national forgé sur base des travaux de Pirenne, héritier de la Belgique conquérante, bourgeoise et industrielle du XIX^e siècle, fondée sur quelques grands mythes «patriotiques»: les communiers flamands et la bataille des Éperons d'or, les 600 Franchimontois, les comtes d'Egmont et de Hornes, les Gueux, etc. Mythes fortifiés par la *little poor Belgium* de 1914-1918 et son Roi Chevalier... Mais, précisément, c'est avec cette épreuve que se déchira le voile: une partie non négligeable de la population choisit de coopérer avec l'occupant. Et le suffrage universel, objet d'opiniâtres combats de la classe ouvrière et de la frange progressiste et laïque de la bourgeoisie, permit que s'affirment aussi des options situées aux antipodes. Avec la seconde occupation, celles-ci se sont concrétisées par le choix délibéré d'une adhésion militante aux idéologies obscurantistes, voire criminelles. C'en était fini d'un roman national rêvé, éclairé, modèle libéral pionnier en Europe.

L'histoire du pays constitue-t-elle donc encore ce rempart des

Lumières ? Surtout qu'à y regarder de près, ce paradis éclairé du passé recèle quelques faux-semblants dont l'histoire critique a révélé peu à peu la sombre vérité. Pendant combien de décennies la misère engendrée comme effet collatéral du capitalisme conquérant a-t-elle été baptisée progrès économique et liberté d'entreprise ? Pendant combien d'années l'histoire proclamée et enseignée a-t-elle véhiculé l'image de la civilisation, donc des valeurs humanistes apportées à «notre Congo» ? Ne célèbrent-elles pas également l'histoire, les grands-messes nationalistes encore récentes à la tour de l'Yser ? Les récits du front de l'Est : ce glorieux passé sous l'invocation de l'AVV-VVK¹ ou de la svastika libératrice des barbares bolcheviks ? Les défilés et les monuments aux morts SS dans les pays baltes et en Ukraine ne se revendent-ils pas de l'histoire, leur histoire ? Quelle connotation prendra le Musée d'histoire flamande souhaité par Bart De Wever ? Les enfants de collaborateurs, vedettes volontaires de séries télévisées récentes, ne proclament-ils

¹ Abréviation de *Alles voor Vlaanderen, Vlaanderen voor Kristus* («Tout pour la Flandre, la Flandre pour le Christ»), célèbre slogan du mouvement flamand.

pas leur devoir de mémoire : l'injustice commise envers leurs parents ?

L'instrumentalisation de la mémoire

Précisément, ce devoir de mémoire revendiqué, encensé, est donc un instrument utile aux objectifs proclamés par ceux qui l'exercent, y compris par ceux qui se revendiquent de l'humanisme. Mais en pliant ce devoir aux objectifs du moment, ne refaçonnent-ils pas le passé à l'aune de leur vision du présent ? Rappelons cette mobilisation gigantesque des pouvoirs publics au bénéfice de la société privée qui monta la fameuse exposition « J'avais 20 ans en 45 » qui se concluait par une ritournelle sur la communauté européenne, ou aussi l'adjonction « droits de l'homme » en finale de *Kazerne Dossin*, ouvrant les possibilités d'actualisation et de pérennisation d'activités... et de subsides.

Quand, dans le but légitime de barrer la route à la montée des périls, donc de l'anti-humanisme, on mobilise le devoir de mémoire au nom de l'antifascisme, se donne-t-on les moyens de comprendre vraiment ce qui se passe aujourd'hui ? L'assimilation au passé est dangereuse, car elle ne donne pas les clés du présent. Au contraire, elle en masque le plus souvent la nature exacte et surtout elle empêche de l'analyser efficacement.

Quand en France, en 1958, le PCF jeta son poids qui était encore énorme dans la bataille contre le général de Gaulle en criant au fascisme, cela ne lui permit pas de comprendre ce qui

se passait réellement. Et personne ne le suivit. Les premiers anathèmes lancés contre le Front national occultèrent la nature exacte du phénomène à la fois sociologique et politique qui allait pulvériser les forces de gauche. Le devoir de mémoire avait brouillé la vision et l'analyse du présent. Crier au loup ne le fait pas reculer, surtout si ce n'est pas un loup !

Pour en revenir à la question posée, l'histoire n'est la gardienne de rien si elle est pratiquée comme un devoir envers quiconque ou quelque cause que ce soit. Elle est un devoir en ce qu'elle aspire à comprendre la réalité, la vérité d'un mouvement, si celui qui la pratique n'est animé que d'une seule ambition : comprendre, comprendre, comprendre... c'est-à-dire distinguer les forces réelles et les processus divers qui sont en mouvement.

Peut-on vraiment contrer la montée des forces d'extrême droite en Belgique en recourant au vocabulaire et aux analyses des années 1930 ? Suffit-il de rappeler Rex et le VNV² ? Mais aussi, chez ceux qui le voient prospérer avec terreur, suffit-il de traiter de stalinien le PTB pour le contenir ? Pire : sans réelle préparation, suffit-il d'aller à Auschwitz pour en revenir « humaniste » et mieux s'opposer à la NVA qui compte des Juifs dans ses rangs... et parmi ses élus ?

Analyser pour comprendre

Comprendre le passé pour se prémunir contre le présent n'est cepen-

² *Vlaams Nationaal Verbond* (Ligue nationale flamande), parti nationaliste flamand qui a collaboré avec l'occupant nazi.



dant pas inutile, encore faut-il réellement l'étudier et non le diaboliser ou l'embellir. Et ce n'est pas simple. Il a fallu des décennies pour que deux historiens étrangers (un Français et un Britannique) analysent correctement le rexisme. Il a fallu les coups de poings médiatiques d'un Maurice De Wilde et ses séries télévisées *De Nieuwe Orde* pour bousculer le martyrologue dressé en Flandre autour de la collaboration et «libérer» le chemin pour qu'un historien courageux analyse correctement le VNV comme un mouvement fasciste. Il s'appelle Bruno De Wever. C'est lui qui, précisément ces

jours-ci, prend clairement position contre les propositions de son frère Bart qui désire sacrifier un glorieux passé flamand, dont il situe à tort les sources au Moyen Âge, pour asseoir ses ambitions nationalistes. Nouvelle illustration de ces analyses utiles, de ces «leçons de l'histoire» qui servent de fondements aux commémorations. Comme l'a écrit un autre jeune historien flamand, Nico Wouters, aujourd'hui directeur du CEGESOMA³, les commémorations figent l'histoire, mais ne l'analysent pas. Elles sont le type même du «devoir de mémoire» mobilisé au service des pouvoirs qui

³ Centre d'études et de documentation Guerre et sociétés contemporaines/Archives de l'État en Belgique.

en ont usé et abusé ces dernières années, figeant ainsi des images du passé devenues fleurs de rhétorique et leçons de morale... et accaparant des sommes énormes soustraites à la recherche fondamentale, aux travaux à long terme qui tentent de comprendre et non honorer.

Ce qui aurait fait sens et manque curieusement dans les concerts officiels, c'est l'étude des ressorts qui ont joué dans les mobilisations «humanistes», traduisons: démocratiques. Très souvent, l'évocation de leurs protagonistes est passée du stade de «potiches d'honneur» à l'effacement. Les luttes sociales pour la dignité des travailleurs, l'antifascisme, la résistance aux occupations furent des phénomènes complexes, multiformes, traversés de contradictions et d'oppositions. Il y a là beaucoup à apprendre, mais le lissage par la commémoration et le «devoir de mémoire» torturent cette histoire et n'est ainsi daucun secours pour comprendre le présent.

Comparaison n'est pas raison

Je réponds donc: non, le «devoir d'histoire» n'est pas obligatoirement un support des aspirations démocratiques. Non, le rappel constant, bien intentionné, des années 1930, devenu un passage obligé du discours politique, ne constitue pas un rempart de la démocratie. Sa confrontation au présent néglige quelques constats essentiels que je ne peux qu'effleurer ici. Alors que la montée du fascisme avait réveillé et fortifié la gauche dans les

années 1930, suscité des rassemblements unissant tant les syndicats ouvriers que de nombreux intellectuels en France et en Belgique, nous assistons à l'effritement, voire la disparition de ces mêmes garants de la défense de l'humanisme. Où est la gauche de Flandre face aux victoires du Vlaams Belang et de la NVA? Où sont les démocrates libéraux qui assuraient l'alliance avec la bourgeoisie progressiste, le plus souvent laïque dans la défense du patrimoine démocratique? Qui expliquera comment les braillards costauds du VMO⁴ ont fait place aux universitaires huppés du Schild en Vrienden? Ces analyses-là sont à peine esquissées, mais il est déjà évident que coller la réalité des années 1930 sur les enjeux d'aujourd'hui ne nous donne pas les clés pour comprendre ceux-ci. A fortiori pour les combattre efficacement.

Alors l'historien rejette-t-il l'histoire comme clé indispensable de la compréhension du présent? Évidemment, non! Mais la recherche fondamentale doit se poursuivre, ne pas s'arrêter aux faux-semblants, au travail dédicacé, à la confiscation idéologique et politique, à la soumission aux «grandes machines» internationales qui financent des projets au gré des volontés gouvernementales et de l'autojustification existentielle. Et pour cela, débarrassons la recherche historique de ses «parains» intéressés, des impératifs à la petite semaine, des résultats à court terme. Mais rien n'indique que nous allions dans cette direction. 

⁴ *Vlaamse Militanten Orde* («Ordre des militants flamands»), ancien groupe d'action nationaliste flamand puis de propagande d'extrême droite fondé en 1949 et mis hors la loi en 1981.



Rupture révolutionnaire et capital

Dans son dernier essai, le sociologue et philosophe italien Maurizio Lazzarato questionne l'alternative face à laquelle nos sociétés se trouvent : le fascisme ou la révolution. Face à la montée des néofascismes ultralibéraux, comment mettre en place une machine de guerre révolutionnaire apte à damer le pion au capital ?

Propos recueillis par Véronique Bergen
Écrivaine

Votre lecture du capital, de ses mécanismes, de sa genèse rompt avec les analyses dominantes qui, de Michel Foucault et Luc Boltanski à Ève Chiapello et Christian Laval, effacent la violence au fondement des lois du marché. Loin d'être naturelles, celles-ci sont imposées au fil d'une discipline des gouvernés. Focalisée sur la dimension économique, cette tradition hégémonique oublie-t-elle la dimension politique et aussi militaire du capital ? Pouvez-vous définir votre grille de lecture ?

Foucault, tout comme Canguilhem et Macherey, a fait un travail passionnant sur la production et la reproduction des normes d'abord disciplinaires et ensuite biopolitiques. Mais il semble avoir négligé la remarque du plus grand et inquiétant juriste du XX^e siècle, à savoir Carl Schmitt : «Il n'existe pas de norme qui soit applicable au chaos. D'abord, l'ordre doit être établi : seulement alors, l'ordre juridique a

du sens... Toute norme suppose une situation normale et il n'y a pas de norme qui puisse faire autorité dans une situation totalement anormale par rapport à elle.» Or, l'établissement de l'ordre est préalable à la norme, qu'elle soit juridique, économique ou de comportement. Dans le livre, je reconstruis la naissance du néolibéralisme à partir de ses premières expérimentations. Les chefs de file des néolibéraux (Hayek et Friedman) se précipitent dans le Chili de l'après-coup d'État de Pinochet parce que les fascistes y ont établi l'ordre avec les armes et les normes néolibérales peuvent faire autorité car la situation est normalisée. Pinochet et les fascistes ne font que répéter ce qui est à l'origine du capitalisme : la chasse aux sorcières, l'extermination des populations du Nouveau Monde, les *enclosure* anglaises et les paysans «prolétarisés», le début de la traite des esclaves, la promulgation des *bloody laws* contre les vagabonds et



Quel bilan pour les révolutions du XX^e siècle? La révolution chinoise n'est-elle pas encore en train de marquer le XXI^e siècle?

les mendians» sont des guerres de conquête ou de guerres civiles qui se terminent toutes par des vainqueurs et des vaincus. Seulement, à cette condition, les vainqueurs imposent aux vaincus que sont les femmes, les paysans européens, les colonisés, les indigènes et les esclaves, les normes du travail et des assujettissements capitalistes.

L'une des victoires du néolibéralisme, écrivez-vous, est d'avoir effacé de la mémoire collective la possibilité d'une rupture révolutionnaire. Vous relevez une tension interne aux mouvements de soulèvement apparus depuis 2011 : s'ils sont

révolutionnaires dans les formes de mobilisation, ils demeurent réformistes au niveau des revendications («Moubarak, dégage!», «Macron, dégage!»...). Quels changements subjectifs doivent s'opérer afin que la contestation ne soit pas défaite, absorbée par la machine capitaliste ?

Ce que l'on peut constater, c'est que le XX^e siècle a été le siècle des révolutions. L'humanité n'a jamais connu une telle intensité de ruptures révolutionnaires. La révolution naît d'abord française, elle est devenue européenne en 1848 et elle a commencé à se développer aux marges du capitalisme d'abord en

© Pablo Cozzaglio/AFP



Les colonisés, en particulier les femmes, les indigènes, les paysans sont-ils les nouveaux assujettis aux normes du travail capitaliste ?

Russie, puis encore plus à l'Est en Chine et ensuite dans le Sud global avec les révolutions anticolonialistes. Il faudrait d'abord faire un bilan des révolutions du XX^e siècle (quoи qu'on en pense, ces événements n'ont pas été négligeables : la révolution soviétique a marqué le XX^e siècle, la révolution chinoise est en train de marquer le XXI^e siècle et les révolutions anticoloniales ont rompu la ligne de couleur Nord/Sud sur laquelle le capitalisme s'était constitué) et essayer de comprendre la défaite historique qui s'est produite entre les années 1960 et 1970. Ce travail est un préalable à un discours plus politique qui ne peut pas être la tâche de quelques «intellectuels».

révolution sociale qui ne devient pas politique ; secundo, la position qui prévaut (de Toni Negri aux mouvements féministes ou queers) et entend dissocier le devenir révolutionnaire de la révolution, garder le premier et rejeter la seconde. Un mot sur ces deux limitations : le déficit majeur des mouvements anticapitalistes se loge-t-il dans leur absence d'une pensée stratégique ?

Deleuze avait essayé de sauver quelque chose de la «révolution», en distinguant la révolution comme prise du pouvoir, abolition de la propriété privée, changement de l'ordre économique et politique, du devenir révolutionnaire (production de soi, nouvelles façons de vivre, changements micropolitiques) qui n'a pas grand-chose à voir avec le passé, le présent et l'avenir de la révolu-



Maurizio Lazzarato,
«Le capital déteste tout le monde.
Fascisme ou révolution», Paris,
Amsterdam, 184 p.

Pour approfondir ma question, vous pointez deux faiblesses : primo, une

tion. Mais je crois qu'il est impossible de séparer les deux. Le capital sans une force révolutionnaire qui s'oppose à lui ne trouve pas d'obstacle à développer ses politiques (c'est ce que nous constatons depuis quarante ans) tandis que les devenirs révolutionnaires, séparés de la révolution peuvent facilement être intégrés à l'accumulation des différences. C'est ce que les mouvements féministe et queer sont en train de découvrir (voir les deux manifestations à la Gay Pride de New York). Effectivement, il faudrait que les mouvements anticapitalistes retrouvent un savoir «stratégique», en faisant trésor des échecs des tentatives d'organisation politique du cycle de luttes commencé en 2011 (Podemos et le populisme de gauche surtout). Que ce bilan ne soit pas à l'ordre du jour est, selon moi, un signe patent du manque de pensée «stratégique».

Vous montrez combien il est faux de croire, d'une part, que le capital veut affaiblir l'État, d'autre part qu'il est hostile au fascisme. Le nouveau fascisme est l'autre face du néolibéralisme qui repose sur une logique de guerre, de prédatation. Pour quelles raisons la gauche a-t-elle occulté le penchant suicidaire du capital, sa tendance à la destruction et à l'auto-destruction ? Comment percevez-vous les possibles évolutions de cette vague fasciste multiforme (Bolsonaro, Trump, Erdogan, Salvini...) ?

La «gauche» regarde le capitalisme du centre, où elle était installée. Si on regardait le même phénomène des

colonies, où le capitalisme était violence, racisme, guerre de conquête, domination, on aurait une conception non progressiste du capitalisme, car cette histoire fait partie, à partir de 1492, de la machine du capital au même titre que l'Europe et les USA. Les guerres d'anéantissement de la première moitié du XX^e siècle, le fascisme et le nazisme sont seulement le retour du capitalisme de la périphérie dans le capitalisme du centre comme nous le rappelle Aimé Césaire. Depuis, il est impossible de ne pas voir que le capitalisme n'est pas production sans être guerre, destruction, auto-destruction. La «gauche» ne voit pas que ce qui s'est passé dans le siècle de domination coloniale et en Europe au XX^e siècle fait partie de la «nature» du capital. Les nouvelles formes de fascismes, racismes, sexismes ont donc des racines séculaires qui émergent selon les contingences politiques. Elles ne sont pas des archaïsmes, mais des forces qui font partie de la machine du capital comme la production, la finance, le commerce. L'évolution de ces forces dépend principalement des stratégies du grand capital. Pendant le fascisme historique, il n'a pas hésité un instant à donner les clefs du pouvoir à Mussolini et à Hitler, car son existence était menacée par la révolution soviétique et le communisme. Ce n'est pas la situation actuelle, car aucun mouvement politique révolutionnaire ne l'inquiète vraiment, car il n'existe pas, tout simplement. L'évolution des nouveaux fascismes va dépendre de ça. 

Dévoiler le hijab

Féministe universaliste qui n'a pas peur d'aborder les sujets qui hérissent – voire enflamme – l'opinion publique, Fatiha Agag-Boudjahlat analyse sans concession la pratique du port du voile islamique.

Par Pierre Jassogne
Journaliste

«Ne nous perdons pas dans cinquante nuances de textiles», précise d'emblée cette fille d'immigrés algériens, enseignante et confondatrice du mouvement Vivr(e) la République. «Plutôt que de se concentrer sur une archéologie du voile, il faut analyser et combattre politiquement le voilement, parce que c'est l'acte qui compte autant que l'objet.» Elle dénonce notamment la «normalisation» d'une pratique que l'enseignante considère comme sexiste et communautariste. «Le voilement signifie que la femme qui s'en vêt consent à se soumettre aux injonctions religieuses patriarcales.» Elle remet en cause surtout la tentation de rendre compatible un symbole religieux, comme le voile, avec l'émancipation de la femme ou encore avec la laïcité, une imposture qui consiste à faire croire que le voile serait tout, sauf religieux.

À l'instar de son précédent essai, *Le Grand Détournement*, Boudjahlat pointe dans *Combattre le voilement* les stratagèmes et inversions accusatoires des «ennemis» de la laïcité qui tentent par toutes les tactiques, de l'arsenal juridique aux réseaux sociaux, à figer l'identité des individus – à commencer par les femmes – dans un moule

gréaire. «La stratégie à laquelle elles concourent consiste à utiliser les femmes pour légitimer en France un ordre religieux islamique.»

Son indignation se révèle dans la mise à nu et le démontage d'un mécanisme de renversement des valeurs par lequel la tolérance, l'antiracisme, le féminisme et les droits de l'homme, à grand renfort de discours victimaires, sont ainsi retournées en un differentialisme identitaire, où la liberté se réduit à des choix collectifs d'allégeance, où ces termes sont dénués de leur portée universelle, pour être confinés aux domaines ethniques et religieux.

«Vierge, pudique et discrète»

Fatiha Agag-Boudjahlat s'attaque notamment avec force aux contradictions du néo-féminisme différentialiste et racialiste. «Elles qui traquent les effets et les signes du patriarcat occidental jusque dans la grammaire sont atteintes de cécité et de surdité culturelles. Sous prétexte qu'en Occident, le voilement n'est pas forcé, ou plutôt que la contrainte est rarement accompagnée d'effusion de violences, ces drôles de féministes refusent d'admettre qu'il

n'en est pas moins le signe de la subordination de la femme à la Sainte Trinité patriarcale : la femme doit être vierge, la femme doit être pudique, la femme doit être discrète.»

L'auteure montre ainsi comment le «détournement» du combat féministe aboutit à l'exact opposé de l'éman- cipation des femmes, amenant à une légitimation d'un féminisme religieux, notamment islamiste, et à une straté- gie patriarcale du contrôle des corps. «Prétendre à un féminisme religieux est similaire au fait de se qualifier de Répu- blique populaire quand on est une dictature», résume-t-elle. Selon l'auteure, ces adeptes, dans leur volonté de légi- mer le voile au nom des droits indi- viduels, font avancer la cause du rigo- risme religieux. Dans ce même combat, intégristes et féministes se retrouvent autour du voile, main dans la main donc pour transformer la liberté en servitude volontaire. «On peut dorénavant se dire féministe et se voiler, ce qui revient à satisfaire des exigences patriarcales orientales. Le féminisme n'est plus synonyme d'une émancipation indi- viduelle et collective, mais devient l'exercice d'une liberté apparente, qui interdit de questionner les conditions de l'obtention du consentement.» Fatiha Agag-Boudjahlat en veut pour preuve le détournement du slogan féministe «Mon corps, mon choix» invoqué par les femmes pour faire reconnaître leur droit à disposer librement de leur corps. «Ce slogan, efficace et fulgurant, presque indiscutable, est désormais détourné et retourné contre les femmes : il visait à obtenir une autonomie totale, il est devenu l'argument de ceux qui défendent l'orthodoxie religieuse sans



L'enseignante, auteure de livres sans concessions sur le rôle de la laïcité dans nos sociétés, mais aussi sur le voile et le néo-féminisme dif- férentialiste et racialiste, récuse aussi le registre de la victimisa- tion.

entrave.» La conséquence politique d'un tel détournement est un «droit à géométrie variable, une personnalité des lois, un régime d'historicité différen- cié sur un territoire pourtant commun» et un enfermement des individus dans des «capsules spatio-temporelles».

Derrière cette géométrie variable, Agag-Boudjahlat refuse le registre de la victimisation. Ce registre tantôt «lar- moyant», conditionné par le commu- nautarisme, tantôt culpabilisateur, jus- tiifié par la repentance coloniale, est, à en croire l'essayiste, une arme efficace pour imposer des choix idéologiques réaction- naires, ébranler toute politique laïque, faire flancher toute fermeté républicaine et mettre à bas le règne de l'intérêt géné- ral. «Il faut pourtant confronter ces femmes à leurs choix, à leurs arbitrages et à leurs conséquences, dont la société ne saurait être tenue pour comptable, sans en faire des victimes, des martyrs, ce qu'elles ne sont pas.»

Un choix contraint

Fatiha Agag-Boudjahlat récuse aussi la vision qui consiste à faire des femmes voilées des victimes. «Il y a des situations de contrainte, la plus courante étant la contrainte intégrée par la pratique religieuse. Mais la majorité des femmes fait ce choix librement. Une liberté conditionnelle certes. Sévèrement bornée et clairement balisée.» Selon elle, c'est un choix, et la liberté de se voiler n'exclut en aucun cas la notion de contrainte. Ainsi, pour le voile, on ne pourrait parler de choix libre que s'il y

avait une équivalence morale entre les deux termes de l'alternative. Or, pour l'auteure, celle-ci se résume à ce choix: la vertu avec le voile, le vice sans lui.

Elle dénonce également les accommodements raisonnables en analysant le cas des mamans voilées présentes lors des sorties scolaires. «Leur choix d'une religiosité orthodoxe ostentatoire contrevient à l'intérêt des enfants quand il s'exprime dans une activité, sortie scolaire par exemple, du service public particulier qu'est l'école. Parce qu'il normalise et banalise une pratique

Derrière l'alibi culturel, la régression ?

Un cheval de Troie, voilà comment Fatiha Agag-Boudjahlat définit le facteur culturel qui sert d'argument aux identitaires pour justifier le «voilement»: comme les règles alimentaires ou la non-mixité de certaines activités, il s'agirait d'une pratique ethnique. «Le foulard est paradoxalement passé du champ de la pratique religieuse au champ culturel», dénonce-t-elle. «Si le foulard est culturel, alors ce signe relève de l'anthropologie, et est lié à la notion d'identité.» Mais pour l'auteure, il faut refuser ce détournement de sens prétendument scientifique. «L'islam est une religion, le foulard, la consommation de produits halal relèvent de la pratique de cette religion, à des niveaux divers, qui relèvent eux-mêmes d'un choix de religiosité. Il n'y a rien de culturel.» Selon l'auteure, penser différemment reviendrait à considérer nos concitoyens de religion musulmane comme des ressortissants des pays de l'autre côté de la Méditerranée,

vivant leur religion en Europe comme ils devraient la vivre là-bas. «Cela reviendrait à nier un processus naturel et inévitable: celui de l'intégration.» Ce renouveau des appartenances particulières, reconstruites de toutes pièces sous l'angle culturel ou ethnique, est le meilleur moyen de déliter le lien social, prévient l'auteure. Surtout, ces arguments communautaires permettent, selon l'enseignante, de naturaliser et d'essentialiser la religion, notamment au niveau du droit. Moyen de privilégier la liberté de croyance, en relativisant d'autres libertés. «Il s'agit surtout de ne pas heurter le sentiment religieux, et d'établir des règles qui engagent non seulement les croyants, mais ceux qui ne le sont pas. Les non-musulmans sont ainsi sommés de tenir compte du dogme musulman et de le respecter.» Pour n'offenser personne, il faudrait sans cesse, à en croire Fatiha Agag-Boudjahlat, s'adapter aux convictions des uns et des autres.

ultra-orthodoxe dans un lieu particulier, habituant les petites filles musulmanes au voilement comme unique modalité de piété reconnue, et les petits garçons à ce que les filles et les femmes soient voilées.»

Marquée dès l'enfance

Pour condamner l'assignation identitaire, l'auteure se penche aussi sur le cas des jeunes filles voilées dont le voilement devrait, souligne-t-elle, être considéré comme une forme de maltraitance et, dès lors, être interdit. Elle évoque par ailleurs le retour en force de l'excision, retournée en «circoncision féminine» comme marqueur bienveillant d'une reconnaissance communautaire. Autant de contraintes qui nient les trajectoires personnelles et répondent aux stéréotypes par des stéréotypes encore plus caricaturaux. «La conformité avec une pratique orthodoxe ne devrait pas primer sur le bien-être de l'enfant. Une fillette voilée dès l'enfance sait qu'elle n'est pas l'égale de ses frères, des garçons et des hommes. Elle intérieurise le fait qu'elle est une vulnérabilité pour l'honneur de la famille, qu'elle est dangereuse et responsable des appétits sexuels d'autrui.»

Mais pour mener un tel combat, insiste l'essayiste féministe, il faut s'armer intellectuellement, car la religion renforce ce que la tradition instituait : «Les deux se combinent pour devenir des "prisons mobiles" faites d'injonction à la loyauté à ce que des activistes radicaux et des bourgeois paternalistes estiment être l'authenticité masculine ou féminine des Orientaux et des musulmans.»

Cependant, les politiques, aux yeux de Fatiha Agag-Boudjahlat, ont plutôt tendance au «laisser-faire, pour laisser être», meilleur moyen de protéger, selon l'essayiste, l'identité culturelle d'une minorité : «C'est l'angle d'attaque classique des défenseurs du multiculturalisme qui demandent une adaptation des lois et des exceptions en fonction des croyances ou des pratiques culturelles d'un individu et de son groupe d'appartenance.» Or, la religion semble dorénavant contenir à elle seule l'identité individuelle d'un groupe. «Devenue culturelle, elle devient intouchable, protégée de toute critique et exigence. Celui qui n'est pas pratiquant, y compris l'État, est tenu de considérer les croyances comme sacrées, de les sanctuariser.»

En cela, rappelle Fatiha Agag-Boudjahlat, le voilement offre un cas pratique et pertinent pour réfléchir aux ressorts et aux problématiques du multiculturalisme. «Il y a des fondamentaux non négociables, ils ne sont pas blancs, ils ne sont pas occidentaux, ils sont universels : l'égalité femme-homme, l'enfant comme personne et non comme bien meuble, le droit des minorités sexuelles, la dignité des êtres humains. Ils ont été le fruit de bien des combats en Occident et ils ont eux-mêmes évolué à mesure que la société dans son ensemble progressait, lentement, avec difficulté, dans sa conception de la dignité de l'être humain et de ses droits. Ils s'inscrivent dans une historicité qui n'amoindrit en rien leur portée, mais qui les met précisément à portée humaine.»



Dernières publications

«Combattre le voilement», Paris, éditions du Cerf, 2019, 216 p.

«Le grand détournement», Paris, éditions du Cerf, 2019, coll. «Poche-Lexio», 208 p.

Un toit solidaire et convivial

Face au manque de logements adaptés aux ménages à faibles revenus, de nombreuses associations se mobilisent pour leur proposer un lieu de vie décent. C'est le cas de Solidarité Logement, en partenariat avec d'autres acteurs sociaux. Son créneau : des habitats groupés et participatifs.

Par Catherine Callico
Journaliste

L'initiative citoyenne Solidarité Logement est partie il y a dix ans d'une volonté de «pallier le sans-abrisme et le mal-logement en Belgique francophone». À l'époque, un groupe d'amis issus de domaines complémentaires se mobilisent: architectes, géomètres, juristes, ex-banquiers... L'équipe compte désormais environ quatre-vingt bénévoles dont la moitié est très active, surtout à Bruxelles, mais aussi à Liège et dans le Hainaut. «La question du logement social reste problématique en Belgique, souligne Marc Bellis, à la tête de l'ASBL. Le délai d'obtention avoisine les dix ans et à Bruxelles par exemple, 43000 dossiers sont en attente. Or, le droit au logement prime, car il conditionne le droit à la santé, la profession, la sécurité, la dignité. Il s'agit du facteur le plus important de maintien du lien social.»

L'association Solidarité Logement, aujourd'hui membre du CAL, est née de l'expérience personnelle de certains membres frappés par la dure réalité de jeunes, de femmes avec enfants et

d'autres personnes vivant dans la rue. Les jeunes étant régulièrement les laissés-pour-compte des politiques de logement. En particulier, «certains qui doivent quitter leur maison d'accueil à 18 ans, faute de subsides au-delà», poursuit Marc Bellis. «Dans la plupart des cas, ils sont peu scolarisés, le lien familial a été rompu et ils doivent inventer leur autonomie avec des revenus d'intégration sociale. À cela s'ajoutent d'autres freins, tous profils confondus, tels que l'allongement du temps d'attente si la demande de logement porte d'abord sur une personne puis sur deux, et en cas de colocation, les revenus perçus diminuent encore.»

Solidarité Logement opère sur plusieurs fronts: outre l'investissement de fonds propres, l'ASBL procède à la recherche de financements (dons, fonds d'entreprises...), à l'acquisition de biens immobiliers et à leur aménagement. Ces biens sont ensuite loués à deux groupes-cibles fragilisés: les jeunes isolés et les familles monoparentales. Il ne s'agit pas d'interventions directes, mais

via des agences immobilières sociales (AIS) au travers de projets menés par ou en collaboration avec d'autres associations, des CPAS ou plus récemment, des Maisons de la Laïcité. L'ASBL est ainsi devenue membre du Centre d'Action Laïque en 2018. «Aujourd'hui, la pénétration de la religion dans la société civile est de plus en plus importante. Or, le besoin de logement doit être rencontré de manière laïque». Sans contrepartie idéologique, donc.

L'ASBL assure également l'émission de garanties locatives et d'aides (remboursables) au premier loyer. «De 2019 à 2021, nous prévoyons d'investir 750 000 euros. Mais nous ne sommes pas subsidiés et 97 % de nos ressources vont directement dans nos projets. Il est essentiel que ces montants aient un effet de levier pour obtenir des fonds d'autres origines. C'est là l'un de nos défis».

La clé de l'émancipation

Le but ultime de Solidarité Logement et des autres associations concernées par la cause reste l'émancipation des occupants. Parmi les projets en partie financés par Solidarité Logement, deux initiatives d'habitat groupé développées à Ath et à Chièvres par À toi mon toit, un service de l'ASBL Compagnons, une association de promotion du logement (APL) à finalité sociale. Son but? «Concrétiser des projets d'habitat groupé portés par des personnes en situation précaire et qui s'inscrivent dans une démarche intégrée, solidaire et participative», souligne Renaud François, assistant social. «En Wallonie, de nombreux logements sont inhabités et

en accord avec les propriétaires qui en échange perçoivent des subsides pour la rénovation de leur bien, nous en assurons la gestion locative».

Le siège d'À toi mon toit, basé à Ath, est accessible via une porte cochère qui mène à un vaste jardin urbain. Entre les deux s'étend le bâtiment de l'association, entièrement réaménagé, repeint, retapissé par l'équipe en collaboration avec des adolescents du coin dans le cadre de l'action communale «Été solidaire». L'immeuble intègre également un projet d'habitat groupé qui réunit quatre ménages: deux hommes seuls du troisième âge et deux mamans de 40 et 53 ans et leurs filles.

«Nous fonctionnons comme une agence immobilière sociale, mais à la différence de celle-ci, nous assurons un accompagnement social, poursuit Renaud François. Ce qui permet par exemple de prévenir la dégradation des logements mis à disposition. Au travers de l'habitat groupé, nous tentons d'impliquer les gens dans une démarche participative. Ainsi à Ath et à Chièvres, les logements ont été repeints avec les habitants. De même, on a établi tous ensemble une charte qui reprend des valeurs essentielles comme la participation, la mixité, la solidarité, l'ouverture sur le quartier. À cela s'ajoute le règlement intérieur: pas de bruit après 22 heures, ne pas fumer dans les communs, l'organisation des poubelles...».

Un projet de quartier

Afin de casser l'image parfois négative du logement social, dès le départ, le projet a été présenté au



© Catherine Callico

Mélissa et sa fille, Suleman, Myriam : la convivialité, en plus d'un toit !

voisinage, également invité à inaugurer la fresque murale d'accueil. De plus, des initiatives participatives sont proposées, comme une fête des voisins ou un compost collectif. « En arrivant ici », se souvient Jean, « on est allé frapper aux portes de la rue pour expliquer qu'on était les futurs habitants du numéro 15 et proposer une séance d'information et un guide du composteur. Une trentaine de personnes se sont inscrites et reviennent régulièrement avec le seau de compost qu'elles ont reçu, dans le jardin. Celui-ci est ouvert à tous de 8 heures au coucher du soleil. »

Vivre en habitat groupé est d'emblée ce qui a ravi Jean: « Suite à mon divorce, j'ai voulu quitter Tournai et me rapprocher de mon lieu de travail. J'ai été séduit par l'idée de partage, de mixité et de lien avec le quartier. Seul et avec peu de revenus, j'imaginais me retrouver dans un logement miteux or, ici, tout est neuf et lumineux. À la base, on a des parcours et modes de vie assez différents, mais on fait ce qu'il faut pour que ça marche. On ne sait pas toujours la distance à tenir, qu'il s'agisse d'apporter une aide ou de préserver l'intimité de chacun, mais la communication se travaille peu à peu. »

Danielle, mère de quatre enfants, était sans domicile. Avant d'arriver dans son logement actuel, elle résidait chez l'une de ses filles depuis quatre mois. «Je me suis toujours débrouillée seule et je n'ai pas l'habitude de demander de l'aide. Ici, j'ai appris à le faire et inversement, il y a une vraie entraide». Au fond du jardin, Danielle cultive son potager, pour nourrir en partie sa famille. Sur le côté, pour s'assurer quelques rentrées, elle tricote, crochète, réalise des cordelières ou des maronnes pour la Ducasse d'Ath. Elle répond également à des commandes pour la fameuse tarte à masteilles. «Ici, on rencontre plus de gens et cela rouvre l'horizon», sourit-elle. Pour Philippe, ce choix s'est également révélé salutaire: «Au départ, je vivais dans un petit village des alentours, très isolé, avec mon chien. En raison de soucis de santé et l'âge avançant, l'habitat groupé me convient bien. En tant que personne à mobilité réduite, je bénéficie ici d'espaces adaptés: cuisine, salle de bain, rampe d'accès... De plus, les autres locataires m'aident beaucoup au quotidien, par exemple pour sortir les poubelles ou si quelqu'un sonne chez moi...»

Du lien intergénérationnel

Outre la mixité, un grand attrait de la formule est de favoriser le lien intergénérationnel. C'est également le cas de ce deuxième projet inauguré par À toi mon toit dans la région, à Chièvres. Dans un cadre bucolique cette fois, sont regroupés deux maisons trois chambres, occupées respectivement par Marie-France et Mélissa, chacune

mère de deux enfants, et deux appartements une chambre investis par Myriam, retraitée, et Suleman, artiste.

Ici comme à Ath, les jardins et la buanderie commune constituent des lieux de socialisation de premier plan. Cet été, les trois femmes ont ainsi pris l'habitude du petit café du matin pour débuter la journée. Myriam, baptisée Mymy par tou.te.s, partage ses confitures faites maison, et chacun.e participe à une forme d'entraide à sa façon. Tandis que le quotidien est ponctué de pauses cigarette ou entretien du potager. Chacun.e a retrouvé une structure de vie au travers de ce projet d'habitat groupé. Avec le décès de son mari et la faillite de sa société comptable, Mélissa a connu quelques années de galère: «En tant que femme avec enfants, il est très dur de trouver un logement. Les propriétaires font davantage confiance aux pères dans la même situation pour le paiement du loyer». Myriam vivait avec son père et à la mort de celui-ci, faute de moyens pour louer un bien, envisageait «de retaper un mobil-home et de faire un tour d'Afrique. J'ai finalement tapé "vivre en communauté" dans un moteur de recherche, et je suis tombée sur ce projet».

Le lieu dispose encore d'un jardin semi-privatif où ont été aménagés un étang, un enclos avec biquettes, un compost... Et des événements devraient d'ici peu y voir le jour comme des «Dimanche au jardin» ou des visites faune et flore pour les écoles. L'entretien ayant ses limites, l'insertion dans le tissu local se doit, ici comme ailleurs, d'être cultivé. ♦

60 Naufrage chez les croisés

**64 Gouvernement « gadget » :
stop ou encore ?**

67 David contre le pétrole





Naufrage chez les croisés

Parmi les derniers lieux où s'échouent les migrants en quête d'un port d'attache en Europe: Malte. Autre île, mais mêmes problèmes que pour ses consœurs grecques et italiennes. Les migrants y sont parqués dans des camps ou survivent avec l'aide des ONG et des bouts de ficelles. L'attente est longue en terre de chevaliers.

Par Francesco Bassano, journaliste
et Giacomo Sini, reporter

Dans le bar minable situé devant le centre d'identification des migrants à Marsa, les journées semblent interminables. Pour tuer le temps, on joue aux dominos et au billard, ou on tente d'apercevoir la mer au-delà des navires rouillés qui flottent à la dérive. Tout, ici, rappelle l'Afrique. Pas seulement les langues avec lesquelles les migrants communiquent ni les effluves épiciés de la viande sur le gril. Même le vent chaud et sec rappelle le continent africain. Curieusement, non sans une pointe d'ironie quant à sa géographie, Malte joue son rôle de portail sud de la forteresse Europe. Les agglomérations évoquent la Sicile, le Proche-Orient et l'Empire colonial britannique. On y parle une langue sémitique proche de l'arabe tunisien, on y porte des noms siciliens, ibériques, arabes ou hébreux.

L'accueil maltais...

Kopin est l'une des ONG fort active dans la région. Elle cherche à promouvoir un «accueil durable» et un lieu de rencontre entre communautés

locales et étrangères, par le biais de projets d'éducation et de formation. Comme Dominik et William l'expliquent, toute personne qui arrive illégalement à Malte est emmenée au centre de dépistage où elle restera au maximum quinze jours pour être identifiée, enregistrée et où son état psychologique et de santé sera évalué. Aujourd'hui, la détention n'est plus immédiate. Elle est d'application pour ceux dont le visa a expiré ou qui ne possèdent pas de documents. Elle peut être prolongée dans des conditions restrictives et en l'absence d'informations claires sur la personne. Les autres, en particulier ceux qui obtiennent l'asile ou trouvent un emploi, sont logés dans l'un des cinq «centres ouverts» présents sur le territoire national et géré par l'État qui leur verse un revenu minimum, sans toutefois proposer de nourriture et d'autres services d'aide interne. Généralement, dans ces «centres ouverts» surpeuplés, les personnes ont la liberté d'entrer et de sortir pour aller à l'école ou au travail.



© Giacomo Sini

Selon le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), en 2018, il y a eu 1 445 arrivées irrégulières en provenance de Libye, mais aussi du Soudan, du Bangladesh, de la Corne de l'Afrique et de Syrie. En revanche, la tendance actuelle, commentent les ONG, est celle des jeunes qui ont transité par l'Italie et qui débarquent sur l'île à la recherche d'un emploi. Une réalité également causée par la politique d'immigration de l'ancien ministre italien Salvini et de son discours sur la fermeture des ports de la Péninsule. Abdurrahman, un Touareg de Libye, résidait il y a quelques mois encore dans un centre d'accueil près de Catane, en Sicile. Il raconte qu'il y travaillait comme électricien et s'est retrouvé à Malte suite à la fermeture du centre, ne sachant pas où aller malgré son permis de séjour italien. Quant à la situation dans son propre pays, il commente : «En Libye, les gens ont complètement perdu la raison. Là-bas, des gars comme moi sont abattus comme des mouches. Le

reste de ma famille a préféré fuir au Nigeria.»

Conteneurs et compagnie

À Hal-Far, une zone industrielle et désolée, deux centres ouverts – dont l'un exclusivement réservé aux familles – ont poussé près d'un ancien hangar d'aviation britannique. Une rangée de conteneurs blancs superposés s'aligne impassiblement. Sept ou huit personnes logent dans chacun d'entre eux. Un ancien bâtiment de détention a aussi été acheté par un particulier qui loue des chambres à 100 euros par personne et par mois. Il y a également le Peace-Lab, une organisation active depuis trente ans et dirigée par un moine franciscain de 89 ans, le père Dionysus Mintoff, assisté par Livingstone, un jeune étudiant kényan. Son petit studio, qui intègre également la chambre à coucher, est rempli de livres et de magazines en plusieurs langues. Le petit jardin abrite encore une cinquantaine

Partie de dominos dans un ancien conteneur industriel pour tuer le temps, dans l'attente d'une régularisation.

de demandeurs d'asile auxquels ils procurent des repas quotidiens. Parmi ces derniers, Mike, qui s'est échappé de Gambie parce qu'il est tombé amoureux de la fille d'un puissant imam local avec laquelle il a eu un enfant qu'il ne peut même pas avoir au téléphone. S'il n'avait pas été en danger de mort, il serait resté dans son propre pays, où il tenait un salon-lavoir. «Personne ne souhaite quitter sa maison. J'aimais mon pays, mais en Afrique, vous n'êtes pas libre d'être vous-même si vous pratiquez une autre religion, si vous avez une orientation sexuelle différente ou certaines idées politiques, vous risquez la mort ou la réclusion à perpétuité». Ali, qui a fui les islamistes d'Al Shabaab, en Somalie, contemple les conteurs flamboyants du Centre Far Open. «Au lieu d'enfermer les gens dans des centres, l'Europe devrait leur offrir une éducation, car beaucoup d'entre eux ont de grandes capacités. Il y a notamment des médecins et des informatiens qui, si l'avenir était plus clément, reviendraient ensuite en Afrique pour améliorer leurs pays comme ce fut le cas avec la décolonisation.»

L'extrême droite en embuscade

Dans la région, on trouve encore Hal Far Outout, un point d'information et un café installés dans une cabane par la population locale. On y offre un soutien linguistique et informatif en attendant la création d'une bibliothèque spécialisée en livres pour enfants. Une goutte dans un océan... de difficultés!

En avril dernier, sur la route reliant Hal-Far à Birzebbuqa, un Ivoirien de 42 ans, Lassana Cissé, a été abattu et

deux autres blessés lors d'une attaque. L'enquête, qui est toujours en cours, a abouti à la comparution devant le tribunal de deux soldats de la base militaire voisine, présumés auteurs du meurtre. «Il y a eu d'autres épisodes similaires par le passé», avoue un volontaire qui préfère conserver l'anonymat. «Les soldats n'ayant pas de chats ni de lapins à tirer, ils ont donc décidé de chercher des migrants.»

Repli identitaire

À Malte aussi, la peste brune rôde. Les voix obtenues depuis près de vingt ans par le groupe d'extrême droite national Imperium Europa ont triplé. Mais il n'a heureusement pas obtenu de siège au Parlement européen. Directeur de la Fondation Aditus, une ONG créée en 2011 par un groupe d'avocats dévoués à la lutte pour le respect des droits humains dans l'île, Neil Falzon insiste sur le fait que les raisons principales de la xénophobie à Malte reposent non seulement sur l'espace restreint du territoire insulaire, mais aussi sur la peur de l'invasion musulmane perçue comme menaçant l'identité catholique. Ceci malgré le fait que beaucoup de migrants africains sont chrétiens eux-mêmes. Contrairement à ce sentiment répandu dans la population, l'Église catholique, qui jouit d'une forte autorité à Malte, fournit des logements et une assistance pour trouver du travail ou organiser des mariages et des funérailles, en coopération avec un forum regroupant des ONG locales. Mgr Alfred Vella, de la Commission des émigrants de Malte, une organisation caritative créée en 1950 pour venir en aide aux Maltais émigrés à l'étranger, a lui

aussi élargi son champ d'action ces dernières années, s'adressant ainsi à «tous ceux qui se déplacent», sans distinction de race ou de religion.

Tais-toi et bosse !

Cependant, le principal problème est le coût élevé de la vie et des loyers, ainsi que le fléau du travail au noir, qui fait chuter les salaires. Autour d'Il-Marsa ou d'Hal-Far, des fourgonnettes passent quotidiennement pour emmener les migrants désireux de travailler sur les différents chantiers de construction de nouvelles maisons et d'hôtels de luxe qui se sont multipliés ces dernières années. Un phénomène lié à la spéculation immobilière, qui suscite un timide débat dans la société maltaise. Cela va sans dire, aucune protection n'est fournie aux migrants travaillant sur des grues ou les échafaudages. Du coup, les accidents et les morts sur chantier se produisent tous les jours, avec des frais d'hospitalisation entièrement à la charge du travailleur. «Une plainte auprès de l'employeur pourrait coûter la perte du permis de travail», confirme John, un Somalien ayant séjourné à l'hôpital après un accident. «Les migrants provenant d'Italie constituent une opportunité pour les entrepreneurs locaux qui les exploitent comme main-d'œuvre bon marché. Certaines personnes arrivent pourtant déjà à Malte en tant que victimes de la traite des êtres humains, amenées de force par des "agences de travail" louche depuis leur pays d'origine», expliquent les volontaires de Kopin. «Les entrepreneurs ont une influence déterminante sur les décisions politiques des deux partis locaux, car ils estiment que Malte a besoin d'encourager le tourisme et

l'arrivée de navires de croisière. Mais cet essor économique insoutenable n'a pas apporté plus d'argent pour les services fondamentaux, tels que la santé et l'éducation, et encore moins pour améliorer le système d'accueil des migrants.»

La mer cimetière

Comme l'explique Ahmed Bugre, le directeur d'origine soudanaise de la Fondation pour le logement et le soutien aux migrants, le sentiment d'abandon et d'isolement est très répandu parmi les migrants présents à Malte: «Les immigrés sont immédiatement enfermés dans des centres d'identification et sont perçus négativement par la société, par les médias et par les politiciens. On les voit en tant que porteurs de maladies et envahisseurs islamistes, de sorte qu'ils finissent eux-mêmes par s'auto-exclure et se marginaliser». «L'éducation est la clé de l'intégration, mais dans une société fermée et monoculturelle comme celle de Malte, l'accès à cette éducation pour les étrangers est fortement découragé», explique Hamid, un autre membre de la communauté soudanaise. Un chemin semé d'embûches depuis le départ, donc.

Ici encore, la Méditerranée, écrin des côtes maltaises, ne cesse d'engloutir des êtres humains. Des corps d'inconnus, que le rêve d'un avenir meilleur a contraints à supporter le désert et la violence dans les camps de prisonniers en Libye. Ceux qui ont fait naufrage sur cette île ont probablement nourri des espoirs, comme d'autres dans le passé. Mais, ils sont finalement arrivés dans une prison naturelle, d'où ils ne peuvent partir. 

Gouvernement «gadget» : stop ou encore ?

Son modèle bouscule quelque peu la doxa européenne : depuis 2015, la coalition des gauches au Portugal a opté pour un autre paradigme de régulation de la crise que celui de l'austérité prônée par la Troïka. Analyse d'une recette... «miracle» ?

Par Sandra Evrard
Rédactrice en chef

Selon un sondage publié par l'ERC (*Entidade reguladora para a comunicação social*)¹ en juillet dernier, 37 % des Portugais interrogés estimaient que la situation économique s'était améliorée au cours de la dernière année. Globalement, 50 % des sondés se déclaraient satisfaits du travail entrepris par le gouvernement en place depuis les élections législatives de 2015. On peut y voir une certaine logique : 56 % des répondants satisfaits indiquaient une sympathie pour le parti socialiste, celui qui est par ailleurs crédité par le même sondage comme ayant la préférence des électeurs pour le prochain scrutin législatif du 6 octobre.

frages, renforçant ainsi sa présence au Parlement européen. Les alliés de la coalition sortante, les communistes et le Bloc de gauche, perdant par contre des plumes lors de ce scrutin. Un autre sondage lancé par le site *Politico*² conforte d'ailleurs le parti d'Antonio Costa, le Premier ministre actuel, pour rempiler au niveau du pouvoir, avec une estimation de 37,6 % des votes. Et c'est là que – rétropédalage – l'analyse devient intéressante. En 2015, en effet, le PS et ses 32,3 % de voix, n'obtient pas de majorité aux législatives. Pourtant, malgré sa position minoritaire (86 sièges sur 230 au parlement), le PS va finalement se retrouver au pouvoir, en s'alliant à la gauche radicale (parti communiste et Bloc de gauche) et aux verts (le PAN). Une alliance qui a surpris le pays, vu les réticences des partis de gauche à travailler ensemble depuis la Révolution des œillets en 1974. Une coalition improbable selon l'opposition, qui traita alors ce nouveau gouvernement de «gadget». Le pays de la «kamikaze» n'a clairement pas la palme des surnoms !

1 L'ERC est un institut de droit public chargé de la régulation de la communication sociale au Portugal.

2 «Portugal. 2019 general election», mis en ligne sur www.politico.eu.

Quatre ans après sa défaite aux élections législatives et l'étonnante création d'une coalition qualifiée de «gadget» (*geringonça* en portugais) de par son caractère inopiné, le parti socialiste portugais semble donc gratifié d'un niveau de satisfaction honorable, hypothèse renforcée par les résultats obtenus aux élections européennes où le PS a emporté 33,4 % des suf-

Le parti blanc

Concernant les prochaines élections portugaises, loin de nous l'idée de jouer sur le terrain des pronostics, d'autant que la droite historique, le PSD, qui avait certes remporté les élections en 2015, grâce à son entrée dans une coalition, est à présent crédité de 22 % selon *Politico* (le sondage de l'ERC donne plutôt les chiffres de 26 % pour le PS, de 15 % pour le PSD et de 3 % pour le PAN). Sans oublier qu'au Portugal, à l'instar d'autres pays européens, le clan qui remporte le plus de voix est celui des votes blancs et des abstentionnistes (35 % selon le sondage), dont on sait qu'ils peuvent parfois peser lourd dans les surprises de dernière minute. Autre inconnue : le PAN (*Pessoas-Animais-Natureza*, traduisez Gens-Animaux-Nature), un jeune parti « défenseur de l'environnement, de plus d'humanité envers les êtres humains et les animaux et en faveur d'un autre paradigme économique et sociétal », qui vient de doubler son score aux européennes. Quoi qu'il en soit, le sondage démontre que les Portugais seraient plutôt favorables (à 41 %) à la reconduite d'un nouveau gouvernement de coalition qu'à un exécutif mené par un seul parti.

Au-delà des statistiques, le «miracle» portugais est un cas d'école intéressant sous deux angles. En premier lieu, par rapport à un cadre qui nous est familier : celui d'un gouvernement notamment composé des «perdants» du scrutin législatif et qui acquiert ensuite une majorité par le truchement d'une coalition aux accointances incertaines. Dans le cas portugais, le parti commu-

niste a accepté de mettre de l'eau dans son vin et de s'engager fermement sur les matières (le budget entre autres) qui devaient absolument être traitées durant la législature. Le fil rouge de ce gouvernement, si l'on ose l'expression, était alors de mettre fin à la politique d'austérité et aux privatisations. Deuxièmement, le Portugal réussit finalement l'exploit de s'en sortir plutôt bien, surtout lorsque l'on se rappelle qu'il était quasiment aussi exsangue que la Grèce voici une décennie. Il reste du chemin à parcourir, certes, mais d'une manière générale, la population est aujourd'hui plus optimiste. Même si certains ont dû s'adapter, tel ce chauffeur de taxi, heureux de la folie touristique qui s'est emparée du pays, après son licenciement de l'une des nombreuses entreprises ayant fait faillite voici quelques années. Il reconnaît que sa ville, Lisbonne, est parfois un peu trop bondée et que l'impact sur les prix de l'immobilier constitue un véritable problème, mais l'emploi se porte mieux. Il est vrai que le chômage tourne autour des 7 %, chiffre sous la moyenne européenne. De toute façon, il est impossible de vivre ici sans travailler faute de filet social solide. Et, sérieux bémol, le salaire minimum est de 600 euros... C'est pourtant 100 euros de plus qu'en 2015. La hausse des revenus, ce fut l'une des mesures phares rompant avec la doxa de la Troïka, qui prône plutôt le gel des salaires et des dépenses sociales, pour relancer la compétitivité des entreprises.

Un PIB de champion

L'État a donc misé sur le tourisme. On le constate sur le terrain, mais

aussi côté chiffres : l’Institut des statistiques portugais ayant enregistré une croissance de 11,8 % dans ce secteur (soit 466 millions d’euros) depuis mai 2018. Mais pour attirer les investisseurs et entrepreneurs, le Portugal a également adopté des mesures qui portent leurs fruits dans certains domaines et qui satisfont l’indicateur usuellement employé : le PIB. Celui-ci enregistre une croissance de + 2,1 % pour 2018, alors qu’il n’était que de + 1,8 % en moyenne dans l’Union européenne. Épinglons aussi l’investissement conséquent dans les énergies renouvelables, ce qui a permis au pays de produire davantage d’électricité que sa consommation dès 2018 (103 % de production d’électricité verte en 2018 contre 6 % en 2017). Une «bonne pratique» intéressante à analyser pour d’autres pays européens. Transition énergétique, amélioration des revenus et de la protection sociale ont, au cours de la législature, permis une relance économique. Cependant, celle-ci ne profite toujours pas assez aux classes populaires, malgré une baisse des impôts sur le revenu des classes moyennes et une augmentation des pensions. Les indicateurs économiques s’attardent peu sur les conditions de travail (CDD, faible rémunération, heures supplémentaires non payées) et le coût du logement. Rappelons-nous également cette grève des camionneurs, avec comme revendication le relèvement de leur salaire minimum, qui a paralysé le pays en pleine saison touristique. Le Portugal n’est pas à l’abri de nouvelles contestations sociales. Les derniers chiffres de l’Institut de statistiques indiquant que le risque de

pauvreté touche 17,3 % de la population, soit un point en moins que l’année précédente. Un taux élevé, mais qui est, là encore, intéressant de comparer à celui de la Belgique, soit 16,4 %, selon les dernières statistiques belges publiées pour 2018 !

La relance de l’économie par la consommation est une vieille recette... Certes imparfaite, mais peut-être plus efficace que celle prônée par la doxa européenne qui, on le constate, ne fonctionne pas. Dernier indicateur en date ? Ce vilain mot de récession, qui est à nouveau aux portes de différents États européens. Cependant, si le Portugal se porte mieux et relève la tête, il reste un bon bout de chemin à parcourir pour consolider sa relance économique et que celle-ci bénéficie à l’ensemble de la population. Car miser sur le tourisme (20 % du PIB), industrie propice aux variations conjoncturelles et sensible aux chocs externes, comporte un risque. Le Portugal a aussi beaucoup compté sur ses exportations (40 % du PIB) comme dynamique de croissance ces dernières années. Mais là encore, c’est sujet aux variations conjoncturelles (Brexit par exemple). Des facteurs de risques que l’on retrouve, ceci dit, dans d’autres pays de la zone euro. *Last but not least*, la dette publique du pays flirte toujours avec les 123 % du PIB (102 % en Belgique) et l’exode migratoire des jeunes qualifiés reste important, ce qui constitue une perte pour le pays. Il est évident que les élections du 6 octobre et la possibilité d’une reconduite de la coalition «gadget» constitueront le véritable stress test du fameux «miracle portugais» ! 

David contre le pétrole

L'Amérique du Sud est le théâtre d'une des plus grandes catastrophes écologiques et humaines de l'histoire : depuis vingt-cinq ans, 30 000 Équatoriens représentés par un ancien ouvrier devenu avocat, mènent un combat contre Texaco. Entretien avec Pablo Fajardo – le « David de l'Amazonie » – et la journaliste Sophie Tardy-Joubert qui suit l'affaire de près.

Propos recueillis par Véronique Bergen
Écrivaine

Saluons d'emblée l'album de bande dessinée *Texaco. Et pourtant nous vaincrons*. Co-écrit par Pablo Fajardo et Sophie Tardy-Joubert ainsi que par le dessinateur et auteur de reportages graphiques Damien Roudeau, le livre-événement retrace le bras de fer juridique entre une population victime d'écocide et d'ethnocide et la multinationale qui a détruit les vies des humains, de la faune et de la flore.

Ouvert en 1993, le duel entre David et Goliath, entre les 30 000 plaignants et Chevron (qui a racheté Texaco en 2001) s'est soldé il y a huit ans par une sentence historique condamnant Chevron à verser 9 milliards de dollars. Pourtant, la multinationale refuse de mettre la main au portefeuille, de dépolluer les sols contaminés et contre-attaque. Quelles sont les issues possibles de cette lutte ?

P.E.: Effectivement, Chevron refuse de payer ce qu'elle doit, ce qui montre qu'elle prétend être au-dessus des lois. C'est une entreprise irresponsable. Che-

vron possède des actifs financiers dans cent pays de par le monde. Nous allons continuer d'essayer de faire valider la condamnation de 2011 par la justice de l'un de ces pays pour que cet argent puisse être saisi. Nous étudions dans quel pays il est le plus prudent et stratégique d'intenter une action en justice.

S.T.-J.: Depuis que je connais cette histoire, j'ai vu les plaignants déboussolés de toutes les cours qu'ils ont saisies. On peut espérer qu'un jour Chevron cherche à régler le problème qui ternit son image et nécessite de gros investissements en communication, en frais d'avocats... Peut-être un jour se rendront-ils compte qu'ils feraient mieux d'employer cet argent à réparer les dommages qu'ils ont causés. Pablo Fajardo et les plaignants de l'Union of the people affected by Texaco (UDAPT) continuent d'y croire, et leur optimisme est contagieux.

La pollution de la forêt amazonienne en Équateur est loin d'être un cas isolé.



© Rodrigo Buendia/AFP

En Amérique latine, l'Amazonie brûle, mais elle est aussi polluée sans vergogne par certaines grandes entreprises. L'avocat Pablo Fajardo combat cette ignominie.

Pouvez-vous évoquer l'espoir porté par un projet de traité de l'ONU qui, contraignant les multinationales à respecter les droits des populations dont elles exploitent les terres, mettrait fin à l'impunité d'entreprises souvent soutenues par des États corrompus ?

P.F.: Effectivement, les entreprises multinationales se comportent toutes de la même manière. Dans chaque coin du monde, il est clair que les peuples victimes ont le plus grand mal à faire valoir leurs droits en justice. Dans le cas de Chevron, par exemple, nous avons saisi les tribunaux du Brésil, de l'Argentine et du Canada. Ils se sont tous déclarés incompétents pour juger notre affaire, parce que, selon Chevron

et les juges, les biens en question, appartiennent à des filiales de Chevron, considérées comme des entreprises indépendantes. Cela signifie que la structure juridique de ces entreprises, divisées en filiales, constitue un obstacle à la justice. Ce n'est pas le seul problème, il y a aussi bien sûr l'inégalité de moyens entre une entreprise comme celle-là et les victimes, des difficultés liées à la coopération internationale. Nous, l'UDAPT, nous considérons qu'un traité contraignant devrait répondre à ces problématiques mondiales. Il n'est pas possible que l'humanité continue de permettre de tels agissements et de garantir l'impunité aux responsables de ces crimes économiques.

S.T.-J.: Pablo Fajardo souligne souvent que si l'on veut attaquer un État, on peut s'adresser à la Cour pénale internationale. En revanche, aucune instance ne juge les crimes économiques. Il y a un vide juridique et l'adoption d'un traité contraignant serait un premier pas pour le combler. Cela dit, à titre personnel, je crois davantage à une mobilisation de la société civile et des mentalités pour changer la donne. La crise climatique a sans doute cet avantage qu'elle finit par générer une prise de conscience.

Au crime environnemental et social commis par Texaco s'ajoutent les nombreux assassinats d'activistes environnementaux. Pablo Fajardo, vous avez été menacé de mort, votre frère a été assassiné. À l'heure où les droites extrêmes, les climato-sceptiques font peser des menaces de mort sur les peuples autochtones et les militants écologistes, l'efficacité d'un contre-feu se loge-t-elle dans l'union de tous les peuples victimes de désastres causés par les multinationales ? Une union que, vous, Pablo Fajardo mettez en place... Rappelons que des activistes sioux ont lancé une série d'actions contre des banques européennes qui financent des projets climaticides.

S.T.-J.: En 2018, un rapport de l'ONG britannique Global Witness avait fait beaucoup de bruit. Il révélait que 207 défenseurs des droits à la terre avaient été tués l'année précédente dans vingt-deux pays différents. L'Amérique latine, qui concentre 60 % de ces meurtres, est le continent le plus touché. Ceux que

Aucune instance ne juge les crimes économiques. Il y a un vide juridique et l'adoption d'un traité contraignant serait un premier pas pour le combler.

l'on appelle « défenseurs » sont en fait souvent de simples citoyens, généralement des paysans, qui aspirent à continuer à vivre de leurs terres comme leurs parents ou leurs grands-parents. Cela suffit à faire d'eux des cibles. Amnesty International a soutenu l'édition de *Texaco. Et pourtant nous vaincrons* car elle voulait alerter sur le sort des défenseurs. Le témoignage de Pablo Fajardo permet cela.

P.F.: C'est un sujet de grande préoccupation pour nous et pour tous les défenseurs de la nature et de l'environnement. En Amérique latine, il y a chaque jour davantage de défenseurs assassinés, persécutés, menacés. Rien ne peut nous garantir une protection absolue. Mais nous considérons que rendre publique la situation des défenseurs et du travail qu'ils font, les protège un peu. De même que la solidarité et le soutien que nous nous apportons les uns aux autres, le fait de pouvoir dénoncer publiquement et juridiquement toutes ces agressions et d'exiger des investigations et des sanctions contre les responsables. J'insiste : rien ne permet de nous garantir une sécurité absolue, mais nous croyons que cela peut grandement nous aider. 



Sophie Tardy-Joubert, Pablo Fajardo et Damien Roudeau, « Texaco. Et pourtant nous vaincrons », Les Arènes BD/Amnesty International, 2019, 136 p.



72 La tête de l'emploi

75 « Il faut de nouveaux grands romans européens



La tête de l'emploi

Le monde du travail, en principe basé sur l'égalité, relève en réalité d'une ethnostratification : l'origine détermine dans quelle niche du marché de l'emploi on se retrouve. Pour dénoncer et décortiquer le phénomène, la troupe de théâtre Ras El Hanout et Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances, se rencontrent sur les planches avec « The D-Word ».

Par Amélie Dogot
Secrétaire de rédaction

Dans les sous-sols de l'Entrepôt royal, à Tour & Taxis, en ce 21 mars, journée mondiale de lutte contre les discriminations raciales, le plateau a des allures de ring de boxe. Tout autour, spectateurs/trices, travailleurs/euses et employé.e.s du site assistent à des scènes de recrutement inspirées de situations réelles. Des scènes de discrimination presque ordinaires. Ynes Bensaad, Florine Boninsegna, Chiraz Graja, Hakim Khalifa et Salim Haouach se mettent tour à tour dans la peau de responsables des ressources humaines et de demandeurs d'emploi qualifiés et autres candidates idéales... mais qui ne sont pas retenu.e.s. Les échanges verbaux sont vifs, incisifs. On en rit, tellement c'est gros. Pourtant tout cela a un jour été vécu par une personne en recherche d'emploi et rapporté auprès d'Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances. Le mot en D dont il est surtout question ici, c'est « discrimination ».

Candidature rejetée

Face à la directrice des ressources humaines, une femme noire souhaite reprendre le travail dans un call-cen-

ter après une pause-carrière. Malgré son expérience, elle s'entend demander si on la comprend toujours quand elle s'exprime et se voit proposer une formation pour perdre son accent « pas belge ». Une jeune étudiante qui porte le voile se fait féliciter pour son rapport après un stage d'animatrice. Mais quand elle se présente pour un poste vacant dans le même domaine, on lui demande si elle est flexible par rapport à sa tenue vestimentaire, puis sans plus tourner autour du pot, si elle serait d'accord d'enlever son hijab : « Car tu comprends, au sein de l'ASBL, on fait un travail par rapport à la laïcité et à la neutralité... » Un candidat qui n'a pas mis sa photo sur son CV, fort d'un diplôme en électromécanique et de trois années d'expérience, s'entend lourdement interroger sur sa provenance. Résider à Bergheim-Sainte-Agathe et être né en Belgique ne suffit pas à « rassurer » le recruteur et les clients potentiels quand on a des parents turcs. « Du point de vue de la crédibilité, être Belge, c'est plus rassurant, vous comprenez ? » Un jeune homme « basané » se voit accorder un poste de

maître-nageur sans passer par la case entretien car il «a l'air marocain» et «parle sûrement arabe puisqu'il vit à Molen'».

L'employeur n'a pas tous les droits

Après chaque scène, le public –dans lequel sont disséminés des acteurs pour susciter l'interactivité– s'exclame, interjette et est invité à répondre à la question du jour: «Est-ce qu'il s'agit, selon vous, de discrimination?» Chaque scène est décorée. Et les expertes d'Unia, Tina et Claire, sont là pour rappeler que l'on ne peut pas faire n'importe quoi en matière de recrutement et que la discrimination peut être objectivée par dix-neuf critères protégés. Faire l'objet d'un traitement différencié sur la base de ses origines ethniques, de ses convictions religieuses ou phi-

losophiques, c'est être discriminé. «Les scènes sont volontairement caricaturales, le but est de permettre de se mettre à la place de l'autre et l'humour sert à dédramatiser.»

«Avec le théâtre-action, on aime confronter les points de vue», raconte Salim Haouach, qui a mis en scène cette création collective de la troupe Ras El Hanout. «Nous avions déjà monté un projet avec Actiris “Ceci n'est pas une convocation” et nous avions envie de poursuivre. Le nom même de notre compagnie nous freine parfois. Lors du contact avec les entreprises, la réponse est souvent “il n'y a pas de discrimination ici”. En effet, la plupart des employeurs pensent –de bonne ou de mauvaise foi– ne discriminer personne, mais les études sous-tendent le contraire.



© Ras El Hanout

«On vend des systèmes d'alarme, pas des frites!» : coup de pouce théâtral et caricatural pour dépasser les stéréotypes qui collent à la peau de certains candidats.

Selon le Baromètre de la diversité – Emploi (2012), «un candidat d'origine étrangère a 6,6 points de pourcentage de chances en plus de subir un désavantage discriminatoire et 4,5 points de pourcentage de chances en moins de bénéficier d'un avantage discriminatoire par rapport à un homme de 35 ans d'origine belge (profil de référence); près de 10 % des responsables RH interrogés affirment que l'origine du candidat exerce une influence sur la sélection finale et 5 % indiquent que la couleur de peau intervient également. Et ce, même après l'invitation à un premier entretien d'embauche; 45 % des responsables RH disent que certains signes religieux, comme le foulard, ont un impact sur la sélection finale. La question est évidemment de savoir dans quelle mesure cette distinction est fondée sur la religion ou sur l'origine ethnique; 8 % des responsables RH indiquent que les candidats issus d'une minorité ethnique doivent davantage prouver leur valeur lors d'une procédure de sélection.»

Le poids des chiffres

Autres éléments-clés observés par Unia: «75 % des personnes d'origine étrangère interrogées disent avoir été victimes de discrimination au moins une fois durant leur recherche d'emploi, et 20 % des personnes d'origine marocaine, qui constituent la principale minorité ethnique en Belgique, disent avoir été victimes d'une discrimination à l'embauche au cours de l'année écoulée et 10 % affirment avoir subi une discrimination sur le lieu de

travail. Pour les personnes d'origine turque, les pourcentages sont respectivement de 10 % et de 9 %. Bien que ces chiffres ne reflètent pas des comportements réellement observés, ils fournissent tout de même une indication sur l'ampleur des discriminations sur le marché de l'emploi.»

Le constat est indéniable: «Parmi les domaines de compétences du Centre, l'emploi est celui qui fait l'objet du plus grand nombre de signalements, en particulier lors de l'embauche.» Outre le traitement des signalements de personnes qui se sentent discriminées, la prévention et la sensibilisation font aussi partie des missions d'Unia. Pour tenter d'y mettre un terme et changer le regard des employeurs, il existe des formations pour apprendre à dépasser les stéréotypes. «La mise en place d'une procédure de sélection objective est un aspect qui peut contribuer à donner des chances égales à des candidats issus des groupes cibles. Mais les personnes chargées de la procédure de sélection jouent aussi un grand rôle», constate Unia. Le partenariat avec une troupe comme Ras El Hanout a tout son sens. «À travers un regard juridique, Unia souhaite aider les entreprises», explique Bruno Martens, policy advisor. Et la sensibilisation passe aussi par des actions originales, comme du théâtre-action, susceptibles de toucher le monde de l'entreprise. Avec un objectif à long terme: que le mot en D, dans le monde professionnel, soit uniquement «diversité». 



« Il faut de nouveaux grands romans européens »

D'Odessa à Strasbourg, l'écrivain « européen de langue française » Emmanuel Ruben a remonté à vélo le deuxième cours d'eau le plus long du Vieux Continent. Un parcours de 4 000 kilomètres à l'origine d'un livre-fleuve, « Sur la route du Danube », qui explore une Europe des marges et des limites, menacée par la perpétuation d'une dynamique tragique.

Propos recueillis par Julie Luong
Journaliste

Vous avez une formation de géographe. D'où vient votre passion pour le territoire ?

Elle vient du pays, la Zyntharie, que j'ai imaginé à l'âge de 9 ans, au moment de la chute du Mur de Berlin. J'ai commencé à cartographier ce pays imaginaire que je situais en Forêt noire, aux sources du Danube. Je m'inspirais des cartes d'état-major, des cartes routières et touristiques Michelin.

La chute de Mur est donc le moment fondateur de votre vie d'écrivain de moins de 40 ans ?

Ce pays imaginaire est en tout cas la matrice de tout ce que j'ai écrit ensuite. Je rêve toujours de retrouver cette force d'invention. Enfant, quand on invente un pays, on y croit vraiment !

Au départ de *Sur la route du Danube*, il y a d'ailleurs une fiction avortée.

Oui, j'avais envie d'écrire un roman, mais au bout de 200 pages, les deux

protagonistes n'avaient toujours pas franchi la porte de Pantin. Au lieu de faire un roman européen, j'avais donc fait un roman parisien. Puis, j'ai eu une sorte d'illumination : je me suis dit qu'il me suffisait de remonter le Danube et que je l'aurais, mon grand roman européen.

Un grand roman européen pour combler le déficit d'imaginaire dont semble souffrir l'Europe ?

Il y a, en France, le retour d'une recherche d'un roman national, ce que je trouve un peu ridicule et complètement réactionnaire. Je ne dis pas qu'il ne faut pas parler de la France et de ses problèmes, mais on ne peut pas parler de la France sans parler de ce qu'il y a autour, notamment de l'Allemagne et de l'Algérie, les deux pays – si on exclut les pays francophones – avec lesquels elle a entretenu le plus de rapports. C'est pourquoi je me définis comme un écrivain européen de langue française, car le cadre national ne me correspond pas du tout. J'ai vécu dans beaucoup



Emmanuel Ruben,
« Sur la route du
Danube », Paris,
Rivages, 2019,
608 p.



Emmanuel Ruben prône l'Europe comme avenir de la France, pour contrer l'invention d'un « nouveau roman national ».

de pays d'Europe, en Italie, en Serbie, en Ukraine. Donc, forcément, j'ai envie d'écrire un roman européen. Je pense qu'il faut le faire de nouveau.

Vous dites « de nouveau » car il y a eu par le passé de grands romans européens.

Oui, je pense à Romain Gary, un auteur très important pour moi, depuis *Éducation européenne* en

1945, jusqu'à *Europa* en 1972, un roman complètement blasé, comme si quelque chose s'était brisé entre la fin de la guerre et les années 1970 dans la vie de Gary bien sûr, mais aussi dans le rêve européen. Gary avait déjà décelé cela. Si on remonte plus loin, il y a bien sûr *L'homme sans qualités* de Robert Musil et *La Montagne magique* de Thomas Mann. Il y a donc en effet de grands romans européens, mais il en faut d'autres aujourd'hui.

Vous en voyez ?

Je suis en train de lire *La Capitale* de l'Allemand Robert Menasse, un livre un peu caustique sur Bruxelles. L'Europe semble cependant une échelle mal comprise en littérature. Il y a tout le mouvement de la littérature-monde, une spécificité française qui vient du fait que la francophonie est partout et que les écrivains français ont donc naturellement tendance à s'intéresser au monde avant de s'intéresser à l'Europe, un point commun avec les Britanniques. Il faut donc compter sur les Allemands, les Autrichiens, les Néerlandais. On touche aussi ici aux rapports entre langue et territoire. Mon territoire, c'est l'Europe, mais si je la traverse, il faut que je parle plusieurs langues. J'ai la chance de parler russe, serbo-croate, de comprendre l'allemand et plus ou moins plusieurs langues slaves. Mais on ne peut pas demander ça à tout écrivain. Et en même temps, j'ai lu beaucoup d'écrivains en traduction. Comme Umberto Eco, je crois que la langue de l'Europe, c'est la traduction, mais pas dans un sens désincarné. Pour moi, être un écri-

© Renaud Monfourny

vain européen, c'est aussi être sensible à la poésie d'une langue qu'on ne parle pas forcément.

Sur la route du Danube est une sorte d'anti-city-trip. Votre Europe n'est pas du tout celle d'un Houellebecq qui la traite comme une juxtaposition de stéréotypes nationaux.

Houellebecq, en réalité, ne parle que de la France et c'est ce qui explique son succès. Il en propose une vision complètement réactionnaire. Et s'il parle de l'Europe, c'est pour mieux revenir à la France. Moi, comme l'Europe est mon pays, je ne m'y sens jamais un touriste. Ce n'est pas un snobisme de voyageur que de dire ça: pour moi, l'Europe n'est pas exotique. Houellebecq, lui, a adopté cette position de Français moyen, de manière à pouvoir être lu par tous les Français, mais en même temps il offre de ce Français moyen une image qui n'est pas seulement déprimante, mais salissante. Sa position consiste à dire: «Regardez, vous êtes tous comme moi.»

Une façon d'assigner le lecteur à la médiocrité ?

Oui, c'est une manière de dire qu'on est tous médiocres et qu'on ne peut faire que des choses médiocres. Mais il y a des gens modestes qui n'ont pas des vies médiocres.

Quel regard jetez-vous sur les élections européennes de mai dernier ?

Pour ce qui est de la France, c'est tout de même assez déprimant. On aurait pu croire que l'arrivée au

pouvoir de Macron pouvait changer quelque chose car il avait fait de l'Europe son combat. Et en fin de compte, il a envoyé sur les listes des gens qui n'étaient pas populaires du tout, qui allaient perdre à coup sûr. Il était le seul capable d'empêcher le Front national d'arriver premier et il a échoué. Par ailleurs, pour que ces élections puissent être lisibles à l'échelle européenne, il aurait de toute façon fallu des listes transnationales. J'espère que ce sera le cas pour les prochaines élections car, pour l'instant, les européennes ne font que refléter la situation de chaque pays.

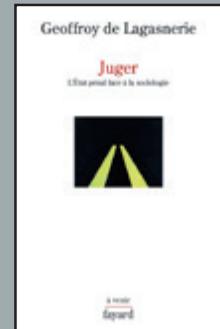
L'Europe est-elle entrée dans un autre moment tragique de son histoire ?

Le principal problème, ce sont les 30 000 personnes qui ont disparu ces dernières années en voulant gagner l'Europe, qu'on aurait pu aider et qu'on n'a pas secourues. La véritable tragédie européenne, elle est là. Cette honte, notre génération va devoir la porter pendant longtemps. Nos ancêtres ont vécu avec la honte de la colonisation; nous, nous devrons vivre avec ces morts sur notre conscience. Voilà le plus douloureux. C'est comme si nous habitions sur un continent qui ne tire jamais les leçons du passé. Comme s'il y avait une sorte de fatalité européenne. 

Sur le banc des accusés

Tous les jours, on juge, on condamne, on acquitte, on indemnise. Dans son essai, *Juger*, Geoffroy de Lagasnerie nous livre une critique sociologique de la justice et de la pénalité. Dès les premières pages, l'auteur fait part de son sentiment de malaise quant aux scènes qui se jouent devant lui, dans la petite salle des assises de Paris qu'il a fréquentée durant de nombreux mois. Comment proposer une analyse sociologique loin de ce que tout le monde dit déjà, sait déjà et ce dont tout le monde a déjà conscience ? L'auteur propose d'interroger la violence, la rationalité politique et les effets de pouvoir en questionnant les fondements de ce qu'il qualifie de « mécanisme de la dénégation » : l'occultation du monde social. Que veut dire, dans une société, se doter d'un

système pénal et d'un appareil répressif ? Que signifie juger et punir ? Que signifie être jugé ? Ce système, qui s'inscrit dans le confort de l'habitude, représente pourtant, selon le sociologue, une réaction évidente aux illégalités et aux brèches de la vie en société. Mais suivant quelle logique et en vertu de quelle signifi-



Histoire, maestro !

Ils se lisent tout d'une traite ou chapitre par chapitre, les treize portraits de compositeurs de musique classique de renom brossés par Laure Dautriche. L'auteure, journaliste, musicologue et musicienne, débute avec les génies musicaux : Jean-Baptiste Lully, tout à la gloire de Louis XIV, suivi de Jean-



Sébastien Bach, donnant à entendre, côté Réforme, une gloire divine que les peintres donnent à voir côté Contre-Réforme. Elle s'attarde sur Wolfgang Amadeus Mozart, franc-maçon illuminant sa musique d'un idéal de fraternité qui, transformé en idéal républicain, sera ensuite servi par les musiques de François-Joseph Gossec et d'Hector Berlioz après avoir entre-temps servi toute la musique de Ludwig van Beethoven. Sont traités

ensuite Giuseppe Verdi, symbole, pas vraiment malgré lui, d'une Italie unifiée, et Claude Debussy à la recherche d'une musique purement française pour raisons patriotiques. Finalement, Laure Dautriche aborde les années noires du XX^e siècle, entre nausée et désespoir. Après la figure controversée de Richard Strauss resté en Allemagne nazie, plus par vanité que par complicité, et immanquablement récupéré par ce régime, elle dépeint celles de résistants comme Dimitri Chostakovitch, qui a su ruser avec le régime stalinien ; Gideon Klein, jeune déporté à Terezín, composant une musique de résistance à la déshumanisation des camps ; Mikis Theodorakis, chantre d'une Grèce éternelle face à la dictature des Colonels ; et enfin, John Adams, voix d'une Amérique en

Fameux trompe-l'œil

fication ? L'auteur les soumet à un questionnement radical et éthique. «Après tout, il faut bien juger». Mais de quelles façons ? S'appuyant tour à tour sur des récits et sur des travaux théoriques, Geoffroy de Lagasnerie formule une critique véhemente et déconcertante du rôle de l'État, de la symbolique de l'action pénale et répressive et remet fondamentalement la responsabilité individuelle en question. (fw)



Geoffroy de Lagasnerie, «*Juger. L'État pénal face à la sociologie*», Paris, Fayard, 2018, 300 pages. Prix : 18 euros.

recherche de repères. Ainsi replacés dans leur contexte sociohistorique, *Ces musiciens qui ont fait l'histoire* mettent en lumière trois tendances : il y a ceux qui suivent le mouvement de l'histoire, ceux qui le transgressent et ceux qui lui résistent. Le livre n'est ni un essai de musicologie auquel seuls des mélomanes érudits prendraient plaisir ni, comme pourrait le laisser supposer une quatrième de couverture quelque peu maladroite, un recueil d'anecdotes qui laisserait le lecteur sur sa faim. Écrit dans un style simple et familier, chacun de ces portraits ne donne qu'une seule envie : celle d'aller écouter chaque œuvre évoquée... et plus encore si affinités. (av)



Laure Dautriche, «*Ces musiciens qui ont fait l'histoire*», Paris, Tallandier, 2019, 256 pages. Prix: 19,90 euros

Chacun a parfaitement le droit d'avoir son opinion sur l'euthanasie et de l'exprimer. Cependant, la lecture d'«arguments» peu étayés, dans une optique présentée comme factuelle et objective – mais en réalité très orientée – se révèle ici surtout rébarbative. Outre la perpétuelle plainte d'être des «résistants» (si si...) incompris face à un soi-disant puissant mouvement d'opinion acquis à la cause (pour rappel, on compte sur les doigts d'une main les pays qui, dans le monde, autorisent l'euthanasie), reviennent les sempiternels poncifs de la «pente glissante», de la «panoplie complète» dont on disposerait pour apaiser la souffrance ou encore du «contexte économique» qui pousserait à pratiquer des euthanasies pour diminuer le nombre de (chers) patients... Rien de surprenant : les auteurs, dans leur grande majorité, sont tout simplement des opposants déclarés à la législation belge sur l'euthanasie. Dès lors, le seul intérêt de cette lecture réside dans l'analyse du choix des angles d'attaque : la clause de conscience, présentée comme remise en cause, et la souffrance psychique minimisée ou niée tout au long des pages de l'ouvrage. Nous savons donc à quoi nous en tenir et quels feux seront prochainement allumés. Mais pour l'observateur attentif des débats sur la fin de vie, la véritable surprise à la découverte de ces pages réside sans nul doute dans ce qui est absent. En effet, nulle référence à un quelconque texte sacré, ni à tel ou tel commandement clérical : la religion est tout bonnement absente de ces *Réflexions et expériences de soignants* présentés comme le fruit de faits et de raisonnements. Plus que la volonté de laisser la foi en dehors de ce débat (le pape vient encore d'indiquer ce 2 septembre que l'euthanasie «se base sur une vision utilitariste de la personne, laquelle devient inutile ou peut être assimilée à un coût [...] souvent même à un déchet...»), on peut supputer que, fidèle à la tactique déjà éprouvée par l'Institut européen de bioéthique, avancer masqué dans cet ouvrage n'est que l'application du précepte de Sun Tzu : «Tout l'art de la guerre est basé sur la duperie.» (bvdm)



Timothy Devos (dir.), «*Euthanasie, l'envers du décor*», Wavre, Mols, 2019, 228 pages. Prix: 23 euros

Et sur cette pierre...

Par Xavier De Schutter
Philosophe

Je suppose que vous n'avez jamais entendu parler de Dusarès. Normal, il fait partie de ces innombrables dieux adorés un jour et oubliés le lendemain. Tel n'est-il d'ailleurs pas le sort de toute divinité ? Il y a plus de deux mille ans, Dusarès était vénéré par les Nabatéens, ces Arabes de l'ère préislamique qui taillèrent de magnifiques temples dans la roche de Pétra en Jordanie. On les découvre au sortir d'un étroit défilé qui serpente vers l'épiphanie lithique. Ces tribus reconnaissaient en Dusarès un dieu de la montagne et le représentaient sous forme d'un bétyle sans doute quelque peu phallique. Un détour par l'étymologie s'impose. Ne nous attardons pas sur l'adjectif phallique – très qualificatif, il faut le reconnaître au passage. Cependant, il n'est peut-être pas inutile de mentionner que *pétra* signifie en grec «rocher», comme le savent tous les pétrologues. Quant au *bétyle*, il n'est autre qu'une idole de pierre qui abrite une divinité très ancienne, une authentique «maison de Dieu», *beth-el* en hébreu. *Beth* comme dans *Bethléem* (maison du pain) ou dans *bêta* (maison). *El* comme dans *Babel* (porte de Dieu) ou dans *Allah*.

Mais revenons à Dusarès. Son bétyle était une pierre noire de forme cubique. Ainsi donc, en ces temps lointains, les Arabes se prosternaient devant un cube lithique. La longévité

des traditions est parfois surprenante. Aux yeux condescendants des Grecs et des Romains, dont le polythéisme était résolument anthropomorphe, ils passaient pour litholâtres. Plus intéressant est de noter que les Nabatéens de Pétra célébraient la naissance de Dusarès le 25 décembre. Or, en cette même date, on fêtait à Rome la naissance de Mithra, le Soleil invaincu. Plus tard, les adeptes du Christ en firent la date de naissance de Jésus né à Nazareth. C'est ainsi que le *Dies Natalis Solis Invicti* est devenu Noël.

Mieux: Dusarès est né d'une Vierge nommée Khabou. Le nom de cette Vierge Mère évoque irrésistiblement la Ka'aba mecqoise, bétyle noir et aérolithe sacro-saint aux yeux de quelque 1,8 milliard de nos contemporains, soit près du quart de la population mondiale. Là, il me faudrait un prophète inspiré – beau pléonasme – pour m'expliquer, car moi, je m'y perds.

Deux informations supplémentaires. Primo, Mithra passait pour être pétrogène, né d'une pierre, à l'instar du soleil apparaissant matinalement par-dessus les montagnes de l'Orient. Secundo, le folklore d'Europe de l'Est n'a pas oublié que le Christ, quoique né des entrailles bénies de la Vierge, serait lui aussi pétrogène. L'édifice imaginaire ne cesse de m'esbaudir. 

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

s.a. **Tielemans**

Maison fondée en 1875

Funérailles civiles

de toutes classes et crémation

Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles

Tél. 02 537 05 64

Direction : Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

Funérailles Wyns

Transferts,
Funérailles, Crémations,
Assurances décès,
Contrats personnalisés

24h/24h

Tél : 02 538 15 60
GSM : 0477 28 76 26

Rue aux Laines 89
1000 Bruxelles
(près de St Pierre Et Bordet)

Contact : Dominique Peeren



**SOCIETE BELGE
POUR LA
CREMATION**

Association sans but lucratif
Fondée en 1906

Seuls, au service du public,
nous défendons la dignité de l'idéal
crématiste. Faites-vous membre
Assistance, complète
et désintéressée

DOCUMENTATION GRATUITE
SUR DEMANDE ET SANS
ENGAGEMENT

Boulevard Maurice Lemonnier, 1
1000 Bruxelles
02 513 03 96

Années

Colloque, émissions, jubilé... les bonnes énergies

Colloque organisé par l'Association Belge des Athées asbl

LE GRAND BAZAR DE L'IRRATONNEL



Samedi
19 octobre 2019
de 10h à 17h
Théâtre Varia
Rue du Sceptre, 78
1050 Bruxelles

Programme

10h00 Introduction par Serge DERUETTE et Patrice DARTEVELLE, vice-président et secrétaire de l'association

10h15 Damien KARBOVNIK, socio-historien, chargé de cours à l'Université de Strasbourg - De la nécessité de l'irrationnel : réflexions sur une contre-culture ordinaire

11h00 Virginie BAGNIEUX (Maître de conférences en psychologie sociale, UNICAEN, Université de Normandie, membre de l'Observatoire zététique) - Croyances (ir)rationnelles : esprit critique est-t-il là ?

11h45 Jean BRICHMONT (professeur émérite de physique théorique à l'Université catholique de Louvain) - L'Ecole de Francfort : la dialectique contre les Lumières

12h30 Pause et repas

14h00 Michel BOUGARD (historien des sciences, Université de Mons) - Les sciences et l'irrationnel : des rapports méconnus

14h45 Béatrice SWENNEN (Médecin chercheur-invité à l'École de Santé Publique de l'Université libre de Bruxelles) - La prévention vaccinale : au-delà de la croyance

15h30 Stéphane FRANÇOIS (Chercheur associé au Groupe Société, Religions, Lalicité de l'École Pratique des Hautes Études, Paris ; professeur de sciences politiques à l'Université de Mons) - Irationalisme et écologie : rejet de la science et promotion des pseudosciences

16h15 Débat général (fin à 17h)

Réservation

> En envoyant un mail à l'adresse atheesdebelgique@gmail.com

> En complétant le formulaire disponible sur le site www.athees.net ou en le renvoyant à l'Association Belge des Athées, rue de la Croix de Fer, 60-62, 1000 Bruxelles



Renseignements : atheesdebelgique@gmail.com - www.athees.net

ESPACE de libertés

Éditeur responsable

Jean De Bruecker

Directeur de la publication

Hervé Parmentier

Rédactrice en chef

Sandra Evrard

Secrétaire de rédaction

Amélie Dogot

Production

Fabienne Sergoynne

Illustrations

Cost

Graphisme

YEBOgraphics

Imprimeur

Kliemo

Fondateur

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Ne paraît pas en juillet - août

Belgique : 20 € • Étranger : 32 €
par virement au compte du CAL :

IBAN : BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA : BE 0409 110 069

ISSN : 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél : 02 627 68 68 • Fax : 02 627 68 01

E-mail : fabienne.sergoynne@laicite.net
www.laicite.be

Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique - Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Centre d'Action Laïque s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD), adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016 (règlement n° 2016/769). Plus d'infos : www.laicite.be/vi-privee





Libres, ensemble

LES RENDEZ-VOUS DE LA LAÏCITÉ OCTOBRE 2019

À LA TÉLÉVISION

Regards croisés sur la gestation pour autrui

(28')

Présentation : Catherine Haxhe

En Belgique, la gestation pour autrui est une pratique rare et très encadrée. Notre émission s'intéressera à cette thématique délicate des mères porteuses sous le regard d'une médecin, d'une psychologue et d'une professeure de droit.

Date	Heure	Chaine
06/10	09H20	La Une
09/10	23H45	La Trois
12/10	10H30	La Une

Libres pensées sur... la laïcité

(10')

Présentation : Catherine Haxhe

Réflexions avec des écrivains et philosophes sur la laïcité. Un mot né à la fin du XIX^e siècle, même si l'idée apparaît dès la révolution française. Penser que la laïcité est une position individuelle constitue une erreur, c'est une organisation de la société.

Date	Heure	Chaine
15/10	En fin de soirée	La Une
28/10	23H45	La Trois

VNous

(28')

Présentation : Vinciane Colson

Depuis plusieurs années, des citoyens belges se mobilisent pour accueillir ceux que l'Europe rejette hors de ses frontières. Ils se sont appelés les « VNous », un néologisme devenu la marque de fabrique de ces citoyens. Pendant un an, Pierre Schonbrodt s'est invité au domicile de ces résistants à une politique ferme et inhumeaine.

Date	Heure	Chaine
20/10	09H20	La Une
23/10	23H45	La Trois
26/10	10H30	La Une

1969-2019 : où va la laïcité ?

(10')

Présentation : Vinciane Colson

Retour en images sur les journées de débats, de concerts et de conférences organisés à la Cité Miroir à Liège à l'occasion des 50 ans du Centre d'Action Laïque.

Date	Heure	Chaine
29/10	En fin de soirée	La Une
11/11	23H45	La Trois

À LA RADIO

Sur la Première RTBF vers 20H (28')

50 ans de laïcité, et après ?

Samedi 05 octobre

IVG hors du Code pénal, un an après

Samedi 12 octobre

VNous, un an avec les hébergeurs de migrants

Samedi 19 octobre

Lois, mode d'emploi

Samedi 26 octobre

50 ANS de Laïcité

— 1969 2019 —

10 11
12 13
OCT 2019

LA CITE MIROIR
SAUVENNIÈRE
LIEGE

CONFÉRENCES - THÉÂTRE
CONCERTS - CINÉMA

Henri Bartholomeeusen • Henri Pena-Ruiz • Isabelle Boni-Claverie • Tania De Montaigne
Pascal Chabot • Edouard Deluelle • Jean Leclercq • Adriana Costa Santos • Christine Mahy
Paul Jorion • Arnaud Zacharie • Djemila Benhabib • Dounia Benslimane • Chafik Chraibi
Danny Singoma • Guy Haarscher • Michel Rosenfeld • Jérôme Jamin • Patrick Pelloux
Joan-Francesc Pont Clemente • Philippe Raxhon • Isabel Allende Bussi • Marco Cappato
Jonathan De Lathouwer • Valérie Piette • Caroline Sägesser • Bérangère Taxil • Eric Favey
Albert Moukheiber • Bernard Rey • François Hollande

Avec les spectacles Esperanza Europa d'Aziz Chouaki,
Laïka et Pueblo de David Murgia et Ascanio Celestini, Féfé & Leeroy, L'Or du commun,
l'exposition Darwin, l'original et les films Alice et le Maire, Bacurau et Papicha

50ANS.LAICITE.BE

Une organisation de



Avec le soutien de

